

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9933

Mardi 30 Mai 2023

Marrakech capitale mondiale des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates

Sur les chapeaux de roues

Coup d'envoi du Forum international organisé par l'USFP





Marrakech capitale mondiale des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates

Sur les chapeaux de roues

Coup d'envoi du Forum international organisé par l'USFP

Actualité

Une séance d'ouverture en grande pompe à la hauteur de cette grande première mondiale réussie d'ores et déjà par l'Union Socialiste des Forces Populaires. Et ce devant un auditoire composé essentiellement de quelque 70 participants représentant divers partis socialistes et sociaux-démocrates venus des quatre coins du monde. Modératrice à l'occasion, Khaoula Lachguar, membre du Bureau politique du parti et vice-présidente de l'Internationale socialiste, et après avoir souhaité la bienvenue aux invités de l'USFP et, par là, du Maroc a rappelé l'objectif et l'impact de la tenue de ce premier Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates, qui constitue désormais un cadre approprié favorisant les échanges entre les jeunes acteurs des politiques publiques.

Innover de nouvelles façons d'entreprendre

Prenant la parole, Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste-Opposition itihadiya à la Chambre des représentants, s'est longuement arrêté sur les mutations profondes qui ont marqué le contexte international notamment après le Covid-19 et sur l'incapacité du régime mondial à apporter une réponse à la crise mondiale liée à la pandémie. Selon lui, cette crise a aggravé la situation de millions de pauvres et de chômeurs tout en accentuant les inégalités sociales. Elle a également constitué une vraie menace pour la sécurité alimentaire et pour le développement humain. Pis, cette crise a mis à nu la vulnérabilité des systèmes de santé et a levé le voile sur la régression des droits et des libertés sans parler de la dégradation des indicateurs économiques (taux de l'endettement, de l'inflation, PIB...). En outre, poursuit Abderrahim Chahid, cette crise a mis au défi tous les efforts déployés en matière de développement et de consolidation des principes de démocratie et de liberté. Elle a aussi fait émerger des forces dont la mission est de déstabiliser les autres pays et d'attiser les rivalités tout en exploitant les ressources au lieu de s'en servir dans la construction de pôles économiques ou autres. «Ce qui nous place, nous les socialistes, devant le défi d'innover de nouveaux procédés d'entreprendre allant à l'encontre des valeurs du marché», a-t-il indiqué, d'où la nécessité de la coordination entre les forces démocratiques et de l'échange des expériences afin de faire face aux défis persistants.

Nécessité de réseautage

De son côté, Ayoub Hashimi, coordinateur logistique du Réseau Mena-Latina, estime que ce forum est le premier

réseau international destiné à coordonner politiquement entre les partis politiques socialistes, socio-démocrates et écologistes. «Il s'agit d'un pont de communication continue, directe et sans intermédiaires qui se veut un lieu de rapprochement des points de vue concernant les défis dans les pays du Sud», a-t-il précisé. Et de poursuivre : «Il faut rappeler que les conflits et les crises impactent en premier lieu les jeunes, ce qui nécessite la mise en place de réseaux de coopération permanents et la présence de la pensée socialiste. Le Forum d'aujourd'hui est à considérer tel un modèle de travail en commun et sans intermédiaires entre les pays du Nord et du Sud».

Nouveau contrat mondial

Pour sa part, Driss Lachguar, Premier secrétaire du parti, estime que «le monde d'aujourd'hui fait face à des problématiques et à des contraintes qui dépassent les capacités et les moyens d'un seul pays, même quand il s'agit d'une superpuissance».

Selon lui, la crise du Covid-19 a démontré «que nous ne sommes pas qualifiés pour faire face à des crises de cette ampleur et que nous ne nous sommes pas encore élevés pour être en mesure de transcender notre égoïsme individuel ou national dans la résolution de telles crises, surtout après la montée du chauvinisme et du racisme parmi les sociétés des grandes puissances mondiales au cours de la dernière décennie».

Mais, il n'y a pas que la pandémie qui pose problème, ajoute le Premier secrétaire : «Il y a aussi le changement climatique, qui est devenu, depuis le début du troisième millénaire, une question qui retient l'attention de tous (...). Nous avons besoin d'un nouveau contrat mondial qui aille au-delà de la défense des droits politiques, socioéconomiques et culturels pour défendre les droits de la planète et des générations futures, faute de quoi, ces crises donneront le coup de grâce à une organisation dont beaucoup dénoncent haut et fort son incapacité à défendre les valeurs pour lesquelles elle a été fondée».

A ce propos, Driss Lachguar estime que ce forum constitue «un espace idéal pour plaider en faveur d'un renouvellement des institutions de gouvernance internationale», faisant remarquer au passage que «la résurgence du projet socialiste-démocratique est inévitable, et ses signes ont déjà commencé. Il cite, dans ce sens, l'expérience de certains pays, notamment en Amérique latine et en Asie confirmant que le socialisme a pu se réinventer et élaborer des méthodes qui ont donné des résultats très

benéfiques. «De plus, ce que nous vivons depuis la pandémie de Covid-19 a démontré concrètement l'urgence d'un Etat social qui protège les catégories les plus faibles pour une société solidaire. Un Etat qui encadre et soutient les investissements productifs, créateurs d'emplois, créatifs, et s'engageant au respect de l'équilibre environnemental et social. C'est ce que notre pays a mis en place grâce aux directives Royales qui ont insisté sur l'importance de la protection sociale. Cette nécessité du projet socialiste et social-démocrate s'est d'ailleurs traduite par les urnes dans de nombreux pays», a-t-il expliqué aux hôtes dudit forum avant de les inviter à contribuer au renforcement du projet socialiste démocratique et progressiste en apportant des réponses aux questions actuelles les plus importantes, à savoir : Dans quelle mesure les structures chargées du maintien de la paix et de la sécurité internationales sont-elles capables de rem-

plir leur mission et comment pouvons-nous les développer? La communauté internationale a-t-elle pu définir tous les droits ou faut-il encore renforcer l'arsenal des instruments des droits humains avec de nouvelles chartes en y incluant de nouveaux droits? Quel est le modèle alternatif pour lutter contre la pauvreté et réduire les disparités, et quelles sont les actions et mesures que les pays et les organisations internationales concernées devraient prendre pour réduire ce dilemme? Quel est le projet socioéconomique à même de réaliser le développement nécessaire dans cette circonstance particulière, caractérisée par la confusion et l'absence de toute vision claire? Comment concilier, d'une part, la nécessité de la croissance économique et de bien-être de tous les citoyens du monde, celle de préserver cette planète pour les générations futures, d'autre part?

Hassan Bentalieb





Driss Lachguar : *Le monde d'aujourd'hui fait face à des problématiques et à des contraintes qui dépassent les capacités et les moyens d'un seul pays, même quand il s'agit d'une superpuissance*



Ci-dessous le texte intégral du discours prononcé par Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'USFP, à l'ouverture des travaux du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates.

Cette première édition, qui se tient actuellement à Marrakech, est placée sous le thème « Contribution des jeunes parlementaires à la promotion de politiques publiques progressistes et équitables ».

« Bonjour,
Chers (es) invité.e.s des trois continents,
Monsieur le Ministre,
Chers (es) camarades, honorable auditoire,

Je suis très content de l'initiative du Groupe socialiste - Opposition Itihadie, en partenariat avec la Jeunesse Itihadie et le réseau MENA-Latina.

En effet, créer un espace qui permet aux jeunes responsables et leaders socialistes et sociaux-démocrates de communiquer, d'échanger et d'établir des relations directes est quelque chose de positif, je dirai même de nécessaire.

Permettre aux jeunes militants des partis de pratiquer la vraie politique est un impératif pour assurer la continuité et le renouvellement de

notre projet de société. Personnellement, je suis convaincu que cette pratique passe certes par le fait de se présenter aux élections et de représenter les citoyens au niveau local ou national, mais aussi par l'ouverture sur le monde et la pratique des relations internationales.

Le monde d'aujourd'hui fait face à des problématiques et à des contraintes qui dépassent les capacités et les moyens d'un seul pays, même quand il s'agit d'une superpuissance.

A ce titre, la pandémie de "Covid-19" a montré qu'au niveau mondial, les risques que nous nous préparions à affronter et ceux contre lesquels on s'armait et on s'entraînait ne seront probablement pas les risques qui anéantiraient l'humanité.

La plus grande menace pour nos vies est venue d'un organisme microscopique qui ne fait pas la distinction entre pauvre et riche, blanc et noir, et ne se soucie pas des frontières. Par conséquent, toute mesure de prévention ou de lutte contre ce virus exigeait un effort conjoint de toute l'humanité au niveau de la recherche scientifique, de la coopération logistique, de la concertation et de la gestion économique et sociale.

Or, ce que nous avons constaté fut exactement le contraire. La gestion de la pandémie s'est caractérisée par une grande confusion, notamment dans les premières semaines, et ce, que ce

soit au niveau des gouvernements des grandes puissances du monde ou des blocs continentaux ou encore de l'Organisation mondiale de la santé et des Nations unies (Conseil de sécurité et toutes ses organisations parallèles).

Cela indique que nous ne sommes pas qua-

lifiés pour faire face à des crises de cette ampleur et que nous ne nous sommes pas encore élevés pour transcender notre égoïsme individuel ou national dans la résolution de telles crises, surtout après la montée du chauvinisme et du racisme parmi les sociétés des grandes puissances mondiales au cours de la dernière décennie.

Le même défi nous est imposé par le changement climatique, qui est devenu, depuis le début du troisième millénaire, une question qui retient l'attention de tous. Compte tenu des dangers énormes et multiples que ce changement fait peser sur la vie humaine, et l'environnement, les Etats cherchent à adopter un modèle de développement durable maintenant un équilibre entre les répercussions du développement économique et social rapide, d'une part, et les exigences des écosystèmes environnementaux afin d'assurer une vie saine aux citoyens d'aujourd'hui et ceux à venir, d'autre part.

Ces phénomènes entraînent des conséquences plus fortes que les guerres et les crises économiques, et nous poussent ainsi à responsabiliser nos organisations internationales et régionales, incapables de faire face à ces nouvelles crises par tous les moyens. Si l'humanité a créé un appareil tel que la Société des Nations pendant la Première Guerre mondiale pour éviter les guerres en Europe et a ensuite développé ce cadre au sein de l'Organisation des Nations unies

“
Ce que nous vivons depuis la pandémie de Covid-19 a démontré concrètement l'urgence d'un Etat social qui protège les catégories les plus faibles pour une société solidaire”

après la Seconde Guerre mondiale pour tourner la page de l'impérialisme et diffuser les valeurs de l'humanité (droits et libertés), alors aujourd'hui nous avons besoin de développer à nouveau ce cadre, que ce soit au niveau de sa structure ou de ses pouvoirs et même de ses finalités.

Nous avons besoin d'un nouveau contrat mondial qui aille au-delà de la défense des droits politiques, socio-économiques et culturels pour défendre les droits de la planète et des générations futures, faute de quoi ces crises donneront le coup de grâce à une organisation dont plusieurs dénoncent haut et fort son incapacité à défendre les valeurs pour lesquelles elle a été fondée. Par conséquent, un forum comme le vôtre est un espace idéal pour plaider en faveur d'un renouvellement des institutions de gouvernance internationale.

Quant au niveau économique mondial, il semble que nous soyons entrés dans une crise économique unique. Une crise qui s'est déclarée avec la pandémie de Covid-19, et s'est exacerbée par la guerre russo-ukrainienne, la sécheresse et la récurrence de phénomènes climatiques dévastateurs. C'est ce qui nous place aujourd'hui face à la plus grave crise économique que le monde ait connue au cours des 100 dernières années.



Ce forum constitue un espace idéal pour plaider en faveur d'un renouvellement des institutions de gouvernance internationale

Malheureusement, se refermer sur soi et privilégier les politiques protectionnistes (chauvinisme) dans ces circonstances sont devenus la solution de facilité à laquelle la plupart des pays ont eu recours, mais c'est une solution insoutenable compte tenu de l'interdépendance qui caractérise nos sociétés et nos économies. Nous n'avons donc pas à choisir entre le libéralisme sauvage d'un côté et le chauvinisme de l'autre.

Il est possible de reconsidérer les modes et les filières de production, en gardant à l'esprit la nécessité (1) d'assurer la souveraineté alimentaire, (2) d'assurer un niveau minimum d'auto-suffisance en certains produits, (3) de réduire l'empreinte carbone des marchandises, et (4) de contourner la logique des matières premières les moins chères (comme c'est le cas dans la fast fashion) au profit de matières premières de meilleure qualité et plus durables d'un point de vue environnemental et social.

C'est ce projet que je propose que nous défendions en tant que socialistes et sociaux-démocrates. La résurgence du projet socialiste démocratique est inévitable, et ses signes ont déjà commencé.

Permettez-moi ici de revenir aux années 90 du siècle dernier, pour vous rappeler les fortes attaques que le projet socialiste a subies de la part des défenseurs du modèle capitaliste. La thèse qui prévalait était : "Peu de pouvoir à l'Etat, et tout le pouvoir aux forces du marché."

Dans ce contexte, le mouvement socialiste international a essayé de s'adapter devant cette marée écrasante en formulant ce qu'on a appelé la Troisième Voie. C'est la voie résumée par Tony Blair à l'époque dans sa célèbre phrase : «Il n'y a pas de politique de droite ni de politique de gauche, mais il y a de la bonne politique et de la mauvaise politique». Cette approche suggère que le socialisme du troisième millénaire est régi par le pragmatisme et l'alliance stratégique avec les forces du marché.

Cependant, l'expérience de certains pays, notamment en Amérique latine, confirme que le socialisme a pu se réinventer et élaborer des méthodes qui ont donné des résultats très bénéfiques.

De plus, ce que nous vivons depuis la pandémie de «Covid-19» a démontré concrètement l'urgence d'un État social qui protège les catégories les plus faibles pour une société solidaire. Un État qui encadre et soutient les investissements productifs, créateurs d'emplois, créatifs,



Nous avons besoin d'un nouveau contrat mondial qui aille au-delà de la défense des droits politiques, socio-économiques et culturels pour défendre les droits de la planète et des générations futures

et s'engageant au respect de l'équilibre environnemental et social. C'est ce que notre pays a mis en place grâce aux directives Royales qui ont insisté sur l'importance de la protection sociale. Cette nécessité du projet socialiste démocratique s'est d'ailleurs traduite dans les urnes dans de nombreux pays.

Au cours de ce forum, vous êtes donc appelés à contribuer au renforcement du projet socialiste démocratique et progressiste en apportant des réponses aux questions actuelles les plus importantes, car vous, en tant que jeunes leaders, vous êtes les plus à même d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques qui rompent efficacement avec les pratiques classiques. Il s'agit notamment de répondre aux questions suivantes :

Dans quelle mesure les structures chargées du maintien de la paix et de la sécurité internationales sont-elles capables de remplir leur mission et comment pouvons-nous les développer ?

La communauté internationale a-t-elle pu définir tous les droits ou faut-il encore renforcer l'arsenal des instruments des droits humains avec de nouvelles chartes et y inclure de nouveaux droits ?

Quel est le modèle alternatif pour lutter contre la pauvreté et réduire les disparités, et quelles sont les actions et mesures que les pays

et les organisations internationales concernées devraient prendre pour réduire ce dilemme ?

Quel est le projet socio-économique qui réalisera le développement nécessaire dans cette circonstance particulière, caractérisée par la confusion et l'absence de toute vision claire ?

Comment concilier, d'une part, la nécessité de la croissance économique et de bien-être de tous les citoyens du monde, et la nécessité de préserver cette planète pour les générations futures ?

Comment établir une société moderne et rationnelle qui accueille toutes les énergies, qui établit l'équité et l'égalité entre les sexes et garantit la dignité humaine pour toutes les catégories sociales ?

Quels sont les moyens de mobiliser les jeunes et de les responsabiliser politiquement et économiquement pour qu'ils participent efficacement aux postes de prise de décision politique ?

Vos contributions représentent votre plaidoyer en faveur du projet socialiste démocratique et progressiste. Elles seront précieuses à l'effort de plaidoyer entrepris par l'Internationale Socialiste, notamment depuis son dernier congrès à Madrid et le renouvellement de ses structures dont la présidence a été assumée par un jeune leader, le camarade Pedro Sanchez. Vos efforts renforceront également le travail de l'Alliance Progressiste en tant que réseau qui célèbre sa première décennie ce mois-ci et dont le conseil se réunit à Bruxelles à la fin du mois prochain.

Par conséquent, et pour que votre effort de plaidoyer soit efficace et afin d'assurer une communication et une coopération continues entre vous sur les différentes questions et sujets de vos délibérations, et pour que vous soyez une force de proposition dans les cadres internationaux qui nous rassemblent, je vous invite à institutionnaliser ce cadre qui est le vôtre à travers une structure de coordination qui comprend des parlementaires représentant tous les continents, et nous nous engageons au sein de l'USFP, à soutenir ce cadre qui est le vôtre sous la forme dont vous conviendrez.

En conclusion, permettez-moi de vous renouveler mes souhaits de bienvenue et de vous inviter à investir votre temps libre à Marrakech pour découvrir cette ville merveilleuse et exceptionnelle qui allie harmonieusement tradition et modernité."





Abderrahim Chahid : Notre but est de contribuer à renforcer les réseaux des jeunes parlementaires pour leur permettre d'exercer pleinement leur rôle politique en tenant compte des nouveaux défis auxquels nous sommes tous confrontés



Ci-dessous le texte intégral du discours prononcé par Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste-Opposition ittibadie à la Chambre des représentants, à l'ouverture des travaux du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates.

“**C**amarade Driss Lachgar, Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires,

Monsieur Mustapha Baytas, ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Relations avec le Parlement et la Société civile et porte-parole du gouvernement,

Camarade Ayoub El Hachmi, coordinateur logistique du réseau Mena Latina,

Distingués parlementaires,

Mesdames et Messieurs, distingué auditoire,

C'est avec fierté et plaisir que nous organisons ici à Marrakech, en terre du Royaume du Maroc, la première édition du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates du monde entier.

Ce forum permettra d'ouvrir un espace de communication, de discussion, d'échange et de coordination entre les jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates de

différents pays.

Notre but est de contribuer à renforcer les réseaux des jeunes parlementaires pour leur permettre d'exercer pleinement leur rôle politique en tenant compte des nouveaux défis auxquels nous sommes tous confrontés, et en s'inscrivant dans les dynamiques internationales.

D'emblée, je souhaite la bienvenue à nos honorables invités à cette séance inaugurale qui donne le coup d'envoi du forum, et j'en profite pour remercier tous les participants qui ont accepté notre invitation à assister à cette importante réunion qui, nous l'espérons, sera à la hauteur de vos attentes.

Mesdames et Messieurs, distingué auditoire,

Il ne fait aucun doute que le monde a connu de profondes transformations depuis les quatre dernières années, dont les signes ont commencé à apparaître clairement avec la propagation de l'épidémie de Covid-19, avec laquelle il semblait que le système mondial n'était pas au niveau pour faire face à de soudaines crises et défis.

Nous avons tous vécu une crise sanitaire qui a révélé une autre plus profonde, à savoir la crise humanitaire, et l'une de ses caractéristiques les plus marquantes était l'absence de solidarité entre les États, ainsi que l'émergence d'une concurrence dont la devise était la survie des plus forts économiquement et des plus autosuffisants et indépendants, alors que la situation des régimes et des sociétés

faibles s'est aggravée.

Selon les Nations unies (2022), environ 30 millions de personnes dans le continent africain, par exemple, ont basculé dans l'extrême pauvreté en 2021 en raison de l'épidémie, et les pays africains ont perdu près de 22 millions d'emplois la même année, selon les données de 2021 liées aux objectifs de dé-

veloppement durable. L'épidémie a également constitué une menace pour les gains en développement humain réalisés sur le continent au cours de plusieurs décennies. Le Covid-19 a augmenté la proportion de la population souffrant de la faim et de l'insécurité alimentaire qui prévaut en Afrique depuis 2014.

Le nombre de personnes sans accès à l'électricité a également augmenté dans le continent en 2020, et de nombreux pays sont loin d'atteindre l'objectif d'accès universel à l'électricité d'ici 2030. Les répercussions du Covid-19 ont également exacerbé les différences existantes entre les sexes (Nations unies 2022). Cela concerne uniquement le continent africain.

Parmi les caractéristiques les plus marquantes de la crise sanitaire figurent l'émergence de la fragilité des systèmes de santé et de protection sociale dans de nombreux pays, et le recul des droits et libertés dans la hiérarchie des priorités, alors que nous avons connu une crise du droit à la santé, du droit au logement, du droit à la circulation et des droits des catégories vulnérables telles que les personnes âgées et les sans-abri.

Le dilemme de l'extrême pauvreté et de la fragilité du marché du travail s'est également exacerbé, et la fragilité des systèmes publics d'éducation a été exposée du fait de la faiblesse des ressources qui leur sont allouées.

D'autre part, les opportunités offertes par l'accès aux nouvelles technologies et les

“

La détérioration de la situation budgétaire dans la plupart des pays a entraîné une hausse de la dette publique atteignant les niveaux les plus élevés depuis le début du siècle

opportunités d'innovation sont apparues dans la création d'entreprises qui s'appuient sur un style de production et de commercialisation différent, avec lequel les styles classiques sont devenus incapables de rivaliser.

Mesdames et Messieurs,

La crise russo-ukrainienne survient à un moment où de nombreux pays peinent encore à se remettre des effets menaçant la stabilité mondiale de l'épidémie de Covid-19, s'ajoutant aux conséquences de la crise sanitaire toujours en cours, voire exacerbée par des taux d'inflation qui ont accru les souffrances des populations les plus vulnérables.

La détérioration de la situation budgétaire dans la plupart des pays a entraîné une hausse de la dette publique atteignant les niveaux les plus élevés depuis le début du siècle. La moitié des pays à faible revenu du continent africain, par exemple, ont eu recours au surendettement ou sont à risque d'y avoir recours, à un moment où de nombreux pays se sont retrouvés avec peu ou pas de moyens financiers, alors que les besoins de dépenses sont en forte croissance.

Les efforts régionaux et internationaux pour parvenir au développement et au bien-

être de l'humanité ont été mis à l'épreuve en pleine harmonie avec les chartes internationales, les accords et les blocs régionaux existants. Le rôle des hommes et des femmes politiques dans la promotion des valeurs humaines communes et celles de liberté, de démocratie et des droits humains semble faible face à la logique économique pure, ce qui nous pose de grands défis pour inventer de nouvelles méthodes d'action et renforcer le bloc démocratique qui croit en les valeurs humaines, et pas seulement celles basées sur les intérêts économiques.

Distingués Mesdames et Messieurs,

A une époque où de nombreux pays cherchent à sortir de ces crises et à trouver des solutions par le biais de mécanismes nouveaux et innovants qui servent les objectifs de développement durable et élèvent le niveau de vie de tous les groupes de la société, en particulier ceux qui souffrent de fragilité, il existe d'autres forces qui cherchent à déstabiliser et diviser les pays, à propager la haine et la violence et à alimenter les sources de conflit via une escalade dans le sens de nourrir les conflits, au lieu de pousser à la négociation par des méthodes pacifiques parrainées par le système international. Pour atteindre leurs objectifs, contrairement à l'esprit de la Charte des Nations unies et à l'essence de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, et au nom d'une lecture erronée du droit, des ressources et des énergies sont dépensées pour alimenter la division et la discorde, au lieu d'investir dans la construction d'espaces de rencontre et d'échange, et de blocs régionaux économiques et humains inclusifs.

Nous, au Maroc, en tant que forces politiques et sociales, travaillons dur pour que notre pays puisse faire face à ces menaces par tous les moyens légitimes possibles, sans perdre de vue l'objectif de poursuivre les efforts pour maintenir la paix et la stabilité dans notre pays, notre environnement régional et à travers le monde.

Notre objectif in fine étant de faire progresser le développement économique, social et humain, de s'engager dans une dynamique internationale visant à instaurer la paix, lutter contre le terrorisme et l'extrémisme, d'œuvrer pour limiter les effets du changement climatique, préserver les ressources naturelles, promouvoir les énergies



Rendre nos rôles efficaces et influents dans le cadre des efforts internationaux visant à réaliser le développement durable, à promouvoir les droits et les libertés et à rétablir la paix, la sécurité et la stabilité

alternatives vertes et de réaliser des gains dans le domaine des droits de l'Homme et de la démocratie.

Distingués Mesdames et Messieurs,

Faire progresser le travail de coordination entre les forces parlementaires et parvenir à consolider les expériences des uns et des autres sont devenus un objectif urgent, en créant des initiatives visant à renforcer la coopération pour faire face à ces défis, et en intensifiant la coordination et la concertation entre parlementaires sur des questions communes urgentes, à travers l'échange de visions, d'expertises et d'expériences dans ce domaine.

Nous considérons cette initiative comme un élément important de l'effort de l'Union socialiste des forces populaires et du Groupe socialiste de promotion de la coopération internationale au niveau des institutions parlementaires bilatérales et multilatérales telles que l'Union interparlementaire, ou au niveau des organisations politiques internationales, en particulier l'Internationale socialiste et

l'Alliance progressiste.

Nous n'épargnerons aucun effort pour continuer à travailler au renforcement de la coopération entre les différentes composantes de la famille socialiste et social-démocrate afin de consolider les principes de liberté, de justice et de solidarité dans les différentes parties du monde.

C'est pourquoi, dans le programme du Forum, nous avons tenu à aborder toutes les questions d'actualité pour débattre, échanger et construire des ponts de coopération. Notre objectif étant d'influencer plus efficacement les questions d'intérêt commun pour l'humanité, tels les mécanismes de renforcement de la sécurité, de la paix et des voies démocratiques, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, les migrations, le développement durable, l'environnement, les énergies renouvelables, les questions de genre et d'égalité, les droits et libertés et la jeunesse.

Nous croyons à l'interdépendance de tous ces enjeux, et à la possibilité d'interpeller les nouvelles générations d'hommes et de femmes politiques et d'acteurs divers, avides de paix et de justice économique et sociale. Notre objectif est de rendre nos rôles efficaces et influents dans le cadre des efforts internationaux visant à réaliser le développement durable, à promouvoir les droits et les libertés et à rétablir la paix, la sécurité et la stabilité.

Distingués Mesdames et Messieurs,

Le Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des représentants au Royaume du Maroc, souhaite poursuivre la même coordination et coopération afin de faire de ce forum international un rendez-vous régulier dans le futur.

En conclusion, je ne peux manquer d'exprimer mes profonds remerciements et ma gratitude à toutes les parties qui ont apporté leur soutien à la convocation de ce forum.

Je vous renouvelle à nouveau mes souhaits de bienvenue. Je souhaite plein succès à notre rencontre, et je vous souhaite un séjour confortable et agréable dans la ville de Marrakech, métropole à la longue histoire d'ouverture sur le monde. Bienvenue dans votre second pays, le Royaume du Maroc, un lieu de rencontre des civilisations et des cultures et une terre de coexistence, de tolérance et de paix."



Notre objectif in fine étant de faire progresser le développement économique, social et humain et de s'engager dans une dynamique internationale visant à instaurer la paix



Démantèlement à Tanger d'une cellule affiliée à Daech



Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), sur la base de renseignements fournis par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire national (DGST), est parvenu, lundi matin,

à démanteler une cellule terroriste affiliée à l'organisation «Daech», s'activant dans la ville de Tanger et ce dans le cadre des efforts continus visant à éradiquer les dangers des menaces terroristes.

Ladite cellule, composée de

trois personnes âgées entre 31 et 40 ans, s'apprêtait à exécuter des projets terroristes dangereux visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du Royaume, indique un communiqué du BCIJ.

Selon les premiers éléments de

l'enquête, les prévenus avaient prêté allégeance à l'émir prétendu de l'organisation Daech et s'apprêtaient à exécuter des projets destructeurs visant des installations vitales et sécuritaires, après s'être impliqués concrètement dans la

préparation matérielle de leurs projets à travers la détermination des cibles et l'acquisition d'informations sur la confection d'explosifs.

L'enquête a révélé que les mis en cause ont tenté de tisser des liens avec d'autres éléments terroristes s'activant hors du Royaume à l'effet de coordonner avec eux pour rejoindre une des sections de l'organisation Daech, particulièrement dans la région du Sahel et du Sahara, immédiatement après l'exécution des plans terroristes qu'ils comptaient perpétrer dans le Royaume, ajoute la même source.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue pour approfondir l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent chargé des affaires du terrorisme, dans le but de déterminer tous les projets terroristes ainsi que les ramifications et les liens éventuels de cette cellule qui démontre, encore une fois, la prolifération des dangers terroristes qui guettent le Royaume, face à l'acharnement de ceux imprégnés des thèses extrémistes à répondre aux appels subversifs émanant de l'organisation terroriste Daech.

Les acquis diplomatiques réalisés dans le dossier du Sahara marocain mis en exergue à Tétouan

Les acquis diplomatiques réalisés dans le dossier du Sahara marocain ont été mis en exergue, samedi à l'Ecole normale supérieure de Martil, lors d'un colloque national, avec la participation de parlementaires, d'élus des provinces du Sud, d'experts, d'universitaires et d'étudiants chercheurs.

Cette manifestation scientifique, organisée par l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) et la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Tétouan, sous le thème "La question du Sahara marocain, acquis diplomatiques et enjeux géopolitiques", vise à mettre en lumière les acquis réalisés par le Maroc concernant la première cause nationale.

Elle ambitionne également de former une nouvelle génération d'étudiants chercheurs et d'experts dotés de connaissances juridiques, diplomatiques et stratégiques approfondies sur la question du Sahara marocain, afin de renforcer le plaidoyer académique et scientifique pour la défense de la question nationale, en se basant sur des fondements scientifiques et en se référant aux chartes internationales.

Cette rencontre, qui a connu la participation de plusieurs chioukhs et notables de tribus sahraouies, a pour objectifs de permettre aux étudiants de l'UAE de se doter d'outils juridiques et scientifiques pour un plaidoyer académique efficace sur la question du Sahara marocain, et de les informer des

acquis réalisés aux niveaux diplomatique, parlementaire et juridique.

A cette occasion, les intervenants ont mis en avant les fondements juridiques et historiques de la marocanité du Sahara, les points d'intersection entre le statut d'autonomie et les normes internationales relatives aux droits de l'Homme, et les acquis diplomatiques obtenus par le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, en matière de défense de l'intégrité territoriale du Royaume, ainsi que les transformations stratégiques auxquelles fait face le processus de règlement de la question du Sahara marocain.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information en continu M24, Maria Boujaddaine, doyenne de la FSJES de Tétouan, a souligné que ce colloque s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres visant à doter les étudiants de l'UAE d'outils juridiques et scientifiques pour la défense de la question du Sahara marocain.

Mme Boujaddaine a indiqué que cette rencontre est l'occasion de braver les projecteurs sur les acquis diplomatiques réalisés par le Maroc, dont la reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats-Unis, qui a ouvert la voie et encouragé plusieurs pays à retirer leur reconnaissance de la République fantôme, comme l'ont fait d'autres pays, en l'occurrence l'Espagne, les Pays-Bas et le Portugal.



Elle a affirmé que ce qui renforce la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara est l'ouverture de consulats de plusieurs pays dans la province du Sud du Royaume et l'adoption par plusieurs pays de positions claires et explicites.

Pour sa part, le premier vice-président de la Chambre des représentants, Mohamed Sabbari, a indiqué que cette rencontre scientifique aborde un sujet d'une grande importance, en présence de chioukhs, d'élus et de notables de tribus sahraouies.

Le député représentant la circonscription de Guelmim-Oued Noun a relevé que l'institution législative joue un rôle important dans la diplomatie parlementaire pour le plaidoyer en faveur de la question du Sahara marocain, notant que le Parlement marocain a contribué à la réalisation des acquis et des victoires diplomatiques aux niveaux continental et international.

Quant au président du Conseil communal de Dakhla, Erragheb Hormatallah, il a souligné que la ville de Dakhla est devenue un pôle diploma-

tique important qui abrite plusieurs consulats généraux de pays frères et amis, un centre économique promoteur et une porte d'entrée vers l'Afrique.

M. Hormatallah, également président du Réseau des jeunes élus locaux d'Afrique (YELo), a assuré que les élus des provinces du Sud du Royaume jouent un rôle central dans la diplomatie parallèle, soulignant que la question du Sahara marocain n'est pas une question de frontières, mais plutôt une question d'existence de la nation et de l'État marocains.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

TRAVAIL TEMPORAIRE	LISTE DES PARTIS	LETTRES DE TRUMP	NOUVEAU PETIT RUISSEAU	LETTRES DE PIVOT	UN JEU D'ENFANTS	AVIVES	AVARE	VOYELLES	UN MOT POUR UN AUTRE
						TRAVAIL DE CHOIX			
CHASSEUR D'OISEAUX									
COUPÉES	LAISSÉE POUR COMPTE	LETTRES DE NAPLES	CALCIUM	SANGLOT COURT		BOUT DE CONDUIT CHOISIS		VAISSEAU	
							MORCEAU DE RAP		
VICTIMES DE LA FIÈVRE JAUNE									
PARTIE D'UN ALDOSE		LETTRES DE VALÉRY	SIGNAL DE DÉTRESSE	DÉCHIRÉS			CACHÉ	ARTICLE	
				FORME D'ÊTRE GROS NUAGES		ARTICLE LETTRES DE NADOR			
GROUPES ANGLAIS FAUX SEIN					VILLE D'ITALIE	NOM DE GUERRE			DÉMOLI
EST À LONDRES		LE PRIX DU PAIN ROND					FIN DE VERBE		
			FORME D'ÊTRE QUARTIER DE HOMES			TÊTE DE TRAIN	UN HOMME ET UNE FEMME	GRECQUE	
VENUES AU MONDE	AUGMENTER	OUBLIONS							
AUGMENTER							CIEL		

Solution mots flechés d'hier

ADJACENT	EU	LIVRE	UN	GOAL	ET	ACCOMPLI	COUSSE	TAER	OSSE	AN	TEUR	SA	QUAI	TENU	ELUE	IBU	PEUR
----------	----	-------	----	------	----	----------	--------	------	------	----	------	----	------	------	------	-----	------

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouafit
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziar

Service technique
Khadija Sati (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Halali
Hafid Bouzarruata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Warrach
Secrétaire
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak
Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Selhouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
Téléphone
0522 63 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Loubna Bughdadi
Latifa Mouarab
Rkia Ait Dohman
Siham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

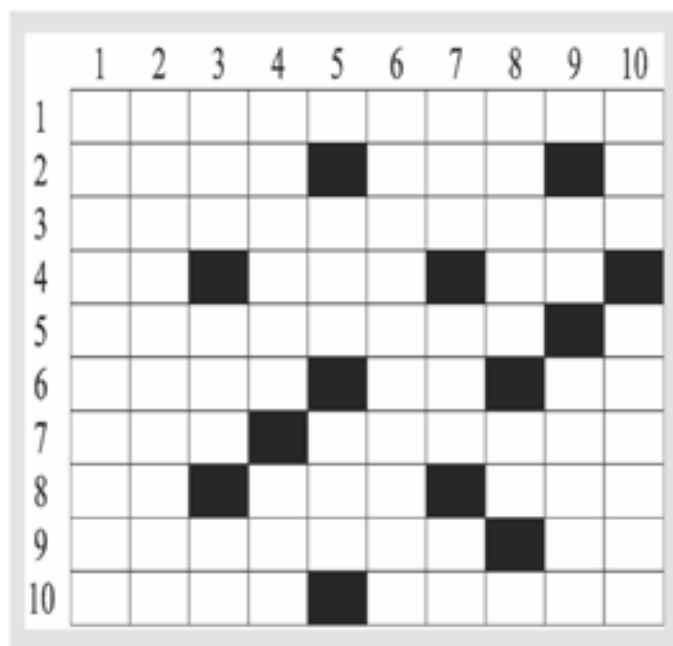
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

o.j.l. MAROC
2017
www.o.j.l.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Science des sources thermales
- 2- Roche en fusion - Artère
- 3- Egrement
- 4- Génoise - Porte charge - Tableau
- 5- Peu raffiné
- 6- Lisière - Tête de liste - Article espagnol
- 7- Pévris - Basané
- 8- Sans effets - Cambridgisme - Lettelle
- 9- Injcté de sang
- 10- Crochet - Laminé

VERTICALEMENT

- 11- Criée
- 12- Cultivateurs
- 13- Petit if - Marche - Geste
- 14- Valeur - Existence
- 15- Monarque - Chance
- 16- Calme
- 17- Institut de France - Avant les autres - Goodmorning
- 18- Elle court Paris - Se le suit
- 19- Alternative - Déambuler
- 20- Fameux espion - Ajustée

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

6	9		5	3				7
5		8	1					
	3						2	
	6	4	7		8			2
9		7		5		6		4
8			6	1	9	7		
	7						3	
				6	7			1
1		2	4		9	6		

Moyen

9								4
	6			3	8			
	1							3
6				9	5			2
2	8		6	1	4		7	3
	4	7	8					9
	3							4
			1	7				5
7								2

Difficile

			8					9
	8	6	4					5
	1		9		7			
		5	3				2	
3	7				8			1
	6			1	9			
		8	5			7		
7				4	5	1		
2				3				

Expert

2	6		8	1				
		4		9		6		
				5			7	
3								
9	2		3		8		6	
								2
	9		2					
		3		7		5		
				8	6		4	7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	3	9	1	7	4	8	2	6
4	7	2	8	6	5	3	9	1
8	1	6	9	3	2	4	5	7
9	6	4	2	1	8	7	3	5
7	5	1	3	4	9	6	8	2
3	2	8	7	5	6	1	4	9
1	9	7	5	8	3	2	6	4
2	4	3	6	9	7	5	1	8
6	8	5	4	2	1	9	7	3

Moyen

5	4	3	9	7	2	8	6	1
6	2	1	3	8	4	7	5	9
7	8	9	6	1	5	3	2	4
3	1	7	5	6	9	4	8	2
2	6	5	8	4	3	1	9	7
4	9	8	1	2	7	5	3	6
9	7	4	2	5	8	6	1	3
8	3	6	4	9	1	2	7	5
1	5	2	7	3	6	9	4	8

Difficile

4	2	9	5	8	7	6	1	3
6	5	1	3	4	9	2	8	7
3	8	7	1	2	6	4	5	9
8	7	5	4	3	1	9	2	6
1	4	2	6	9	8	3	7	5
9	3	6	2	7	5	8	4	1
7	6	8	9	1	4	5	3	2
5	1	3	8	6	2	7	9	4
2	9	4	7	5	3	1	6	8

Expert

8	5	2	6	1	7	3	4	9
1	4	6	8	3	9	5	2	7
7	3	9	2	5	4	1	8	6
3	9	8	7	2	1	4	6	5
5	1	7	3	4	6	2	9	8
2	6	4	9	8	5	7	1	3
6	8	3	4	7	2	9	5	1
9	2	1	5	6	3	8	7	4
4	7	5	1	9	8	6	3	2

Economie

Le Maroc, un leader du tourisme durable

Grâce à son action "engagée" et son potentiel naturel "varié", le Maroc est devenu "l'un des leaders du tourisme durable", selon le spécialiste italien en économie circulaire "SecondoMano".

Depuis la signature de la Charte marocaine du tourisme responsable, en janvier 2006, par plus de 60 villes, le Royaume a affiché sa volonté de promouvoir un tourisme respectueux de l'Homme et de l'environnement qui valorise le patrimoine culturel, identitaire et immatériel de ses différentes régions, écrit le groupe italien sur son portail officiel.

Du Nord au Sud, des opérateurs touristiques s'engagent chaque année, et de nombreuses initiatives de tourisme durable se voient récompensées pour leur responsabilité environnementale, fait-il savoir, relevant que le Maroc a initié des labels d'encouragement pour soutenir cette dynamique. Il s'agit, notamment, des trophées marocains du tourisme responsable, lancés par le ministère du Tourisme en 2008, le label "clé verte" pour les hôtels, ou encore le "pavillon bleu", décerné à 21 plages marocaines pour leur propreté, introduit par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, rapporte la MAP.

Autre pierre angulaire de la stratégie du Maroc "écologiquement responsable", figure la valorisation des réserves et des parcs naturels, indique le portail, notant que Marrakech s'est dotée, ces dernières années, d'une station d'épuration des eaux usées qui permet d'arroser huit golfes de la ville en plus de la palmeraie. Cette ambition de préservation s'est dupliquée dans d'autres villes du Royaume, notamment à Ouarzazate qui abrite la Station Noor, l'une des centrales solaires thermodynamiques leaders au niveau mondial.

Selon le spécialiste, le Maroc a également été le premier pays africain à accueillir la Conférence des parties en 2001 à Marrakech (COP 7), qui a contribué à la mise en œuvre de l'accord de Kyoto. En novembre 2016, "il a ensuite été sélectionné pour la deuxième fois pour accueillir la COP22, dont les négociations ont été couronnées par le lancement de l'initiative "Blue Belt", qui vise à dynamiser le secteur de la pêche".

Citant une enquête récente réalisée par l'un des premiers sites de réservation d'hébergements en ligne en Italie "Vamonosvacanze.it", le portail indique que le Royaume est la quatrième destination préférée des Italiens.

Le Maroc a adopté en 2016 une nouvelle Charte nationale pour le tourisme durable, avec l'objectif de fédérer les efforts de l'ensemble des intervenants du secteur pour le développement d'un tourisme responsable et durable.

La Charte s'inscrit en droite ligne avec les engagements du Royaume en matière de développement durable dans les divers secteurs, conformément à la vision de SM le Roi Mohammed VI, avec l'objectif de hisser le Maroc parmi les premières destinations au niveau mondial et d'en faire une destination de référence pour le tourisme durable au niveau du bassin méditerranéen.

Représentant résident de la BAD au Maroc, Achraf Tarsim

Le partenariat liant le Maroc à la Banque africaine de développement dépasse la simple relation financière

Le partenariat qui lie le Maroc à la Banque africaine de développement (BAD) «dépasse la simple relation financière», a affirmé le représentant résident de la Banque panafricaine au Maroc, Achraf Tarsim, rappelant au passage que le Royaume est le premier partenaire et compte parmi les pays fondateurs de l'institution financière.

«Notre relation avec le Maroc s'étend aussi aux autres pays africains», a-t-il souligné dans un entretien accordé à la MAP, expliquant, en effet, que «par le partage d'expériences réussies, tenant compte du contexte africain, nous montrons aux autres pays que la voix de l'émergence peut être une réalité». Sur l'approche de développement de la Banque au Maroc, Achraf Tarsim a d'emblée indiqué que la Banque africaine soutient le cap défini par le nouveau modèle de développement du Royaume.

Pour le responsable-pays pour le Maroc, il ne fait aucun doute que «cette vision ambitieuse de SM le Roi Mohammed VI va permettre de consolider les bases d'une croissance verte, durable et inclusive, au bénéfice de toutes les Marocaines et les Marocains».

Dès lors, quoi de plus normal pour l'institution panafricaine qu'il représente en terre marocaine d'intervenir sur des thématiques de première importance comme l'eau, l'agriculture, l'inclusion sociale, les infrastructures ou encore l'efficacité énergétique, pour élargir le portefeuille d'opérations.

Pour la Banque africaine de développement, l'objectif est des plus clairs : «Approfondir l'excellent partenariat qui lie le Maroc à la Banque». Et cela, a-t-il précisé, «se concrétisera par le lancement de projets et programmes à fort potentiel d'impact sur les territoires et les populations».



À la question de savoir comment la BAD comptait aider le secteur privé marocain à investir davantage dans l'énergie verte, son représentant s'est empressé, en premier lieu, de rappeler que «la Banque a soutenu les efforts du gouvernement à améliorer le climat des affaires et à promouvoir le secteur privé».

Là-dessus, il a indiqué que «l'inclusion financière, l'entrepreneuriat, l'accélération de la dynamique d'industrialisation, représentent des domaines de partenariat avec les acteurs publics comme privés».

Il a, par la suite, en ce qui concerne l'accompagnement des opérateurs privés, fait savoir que «la Banque a notamment participé à des projets d'investissement comme dans le secteur industriel, à travers, par exemple, la production de ciment ou les fertilisants ou en intégrant la dimension climatique dans les outils logistiques».

Achraf Tarsim a en outre rappelé l'appui indirect apporté par l'institution panafricaine «à plusieurs PME à fort potentiel de croissance via des prises de participation dans des fonds

d'investissement».

Par ailleurs, dans la perspective de soutenir les investissements du secteur privé dans l'action climatique et la croissance verte au Maroc, il a affirmé que l'institution «est engagée à travers le soutien financier aux opérateurs publics et privés, l'appui aux réformes politiques et réglementaires qui favorisent l'investissement durable, l'assistance technique aux institutions financières locales et aux développeurs de projets pour renforcer leur capacité à mettre en œuvre des projets climatiques».

La Banque africaine travaille aussi au «renforcement des partenariats avec d'autres partenaires au développement ainsi qu'avec le secteur privé et les organisations de la société civile», a-t-il insisté.

Il est important de noter qu'en l'espace d'un demi-siècle, plus de 12 milliards d'euros ont été investis dans des secteurs stratégiques du Maroc.

Selon Achraf Tarsim, les résultats ont été au rendez-vous dans tous les secteurs (santé, eau, développement humain, agriculture, énergies renouvela-

bles, transports et secteur financier).

Comme pour soutenir ses propos, ce dernier a déclaré : «Sur la dernière décennie, 8,5 millions de personnes ont bénéficié de meilleurs services de santé, 3,5 millions ont profité d'un accès amélioré à l'eau potable et à l'assainissement, sept millions ont été raccordés au réseau électrique et 16 millions ont bénéficié d'un meilleur accès aux infrastructures de transport».

Abordant le volet portant sur les projets en cours ou à venir soutenus par l'institution au Maroc, Achraf Tarsim indique que sur les cinq dernières années, la Banque a approuvé le financement de 33 projets (4 dans le secteur privé, 29 relevant du secteur public), pour près de 3,6 milliards de dollars américains.

Outre ces projets, la Banque africaine «est intervenue dans deux domaines prioritaires : l'industrialisation "verte" décarbonnée par les petites et moyennes entreprises et le secteur exportateur, et l'amélioration des conditions de vie par l'emploi pour les jeunes et les femmes, et dans les zones rurales».

La Banque n'entend pas s'arrêter sur ces seuls projets. Dans les années à venir, elle prévoit de soutenir «le capital humain pour une croissance plus forte et inclusive ainsi que la gestion des ressources en eau et en énergie pour renforcer la résilience de l'économie marocaine aux chocs exogènes».

Le représentant de la BAD conclut en ajoutant que des projets structurants et innovants sont en cours de mise en œuvre au niveau des secteurs du transport et de la logistique, des énergies renouvelables, des chaînes de valeurs agricoles et rurales, de l'entrepreneuriat et la formation professionnelle, de la santé et de l'eau.

Alain Bouithy

Marché des changes : Le dirham quasi-stable face à l'euro

Le dirham est resté quasi-stable face à l'euro et s'est déprécié de 0,68% vis-à-vis du dollar américain durant la semaine du 18 au 24 mai courant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 19 mai 2023, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 355,9 milliards de dirhams (MMDH), en quasi-stagnation d'une semaine à l'autre et en hausse de 8,4% en glissement annuel, fait savoir la même source.

Au cours de la même semaine, l'encours global des interventions de BAM ressort à 83,8 MMDH, dont 42,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 21,2 MMDH d'encours de pensions livrées à long terme et 20,6 MMDH de prêts garantis à long terme. Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi

à 2,7 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 3% en moyenne au cours de cette période. Lors de l'appel d'offres du 24 mai (date de valeur le 25 mai), la banque a injecté un montant de 32,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est apprécié de 1,3%, portant sa performance depuis le début de l'année à 1,8%. Cette évolution hebdomadaire reflète principalement les progressions des indices des secteurs des sociétés de portefeuilles et holdings de 4,1%, des banques de 3% et de l'électricité de 2%. En revanche, ceux des secteurs de l'immobilier et des bâtiments et matériaux de construction ont diminué de 3,6% et 0,6%, respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est chiffré à 434,2 millions de dirhams (MDH) contre 667,8 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen est revenu de 133 MDH à 86,7 MDH d'une semaine à l'autre.

Managem: Baisse de 20% du chiffre d'affaires au premier trimestre 2023

Le chiffre d'affaires (CA) de Managem s'est établi à 2,22 milliards de dirhams (MMDH) au titre du premier trimestre de l'année (T1-2023), en baisse de 20% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Cette évolution s'explique par la baisse des cours des métaux, soit 45% pour le cobalt, 22% pour le cuivre, 20% pour le zinc et 10% pour l'argent, a indiqué Managem dans un communiqué sur ses résultats financiers. Les résultats trimestriels s'expliquent également par l'appréciation de la parité de change USD/MAD de 8%, ainsi que par la consolidation des productions de cobalt et des métaux de base et la baisse de la production d'or du Groupe. Par conséquent, les résultats consolidés du Groupe au terme du premier semestre observeront une baisse significative, par rapport au premier semestre de l'année précédente, suite au recul du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, il est prévu une baisse de la production globale d'Or du Groupe suite à l'arrêt momen-

tané des activités opérationnelles au Soudan à cause des tensions politiques que connaît le pays.

Sur le moyen terme, confiant dans la solidité de ses fondamentaux, le Groupe Managem maintient ses ambitions de développement sur les métaux porteurs de croissance à travers la réalisation de grands projets, à savoir l'or en Afrique de l'Ouest et, dans le cadre de la transition énergétique, le cuivre de Tizert, le recyclage des batteries et le sulfate de cobalt au Maroc.

Pour ce qui est des CAPEX, les investissements réalisés au cours du premier trimestre 2023 s'établissent à 494 millions de dirhams (MDH) dont 25% ont été alloués aux projets de développement du Groupe.

Par ailleurs, l'endettement net s'est établi à 4,64 MMDH contre 4,34 MMDH à fin 2022, marqué par le maintien de l'effort d'investissement du Groupe pour accompagner les projets de développement au Maroc et de croissance externe en Afrique de l'Ouest.

Focus sur les perspectives de développement de la finance participative

Les perspectives de développement de la finance participative au Maroc, particulièrement après le lancement de l'assurance Takaful, ont été au centre d'un webinar tenu à l'initiative de la Chambre de commerce britannique pour le Maroc (BritCham).

Intervenant lors de cette rencontre sous le thème "Finance participative au Maroc après Takaful, à quoi s'attendre?", l'expert en finance participative et président de l'Académie de la finance participative (APAF), Abderrahmane Lahlou, a cité, parmi les perspectives de développement de la finance participative au Maroc et les axes d'innovation, l'intégration des outils modernes des Fintechs pour améliorer l'efficacité de la prestation bancaire et son attractivité pour les clients, surtout avec leur capacité de valoriser la prestation bancaire et le service de la clientèle, rapporte la MAP.

Et de souligner la nécessité de l'intégration des trois dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), expliquant qu'à l'ère du développement durable, les banques participatives dans leurs financements et les sociétés de Takaful pour leurs placements doivent anticiper la consi-

dération de l'impact environnemental et de développement durable.

En outre, il a mis en avant l'importance que peut jouer la diversification du portefeuille de financement en intensifiant la tendance au financement Corporate par le biais de la Mourabaha immobilière, la Mourabaha équipements et la Mourabaha matières premières, ainsi que de contrats Salam qui fournissent de la trésorerie à l'entreprise cliente.

Pour sa part, le chef de service Veille et normalisation à l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), Aïssam El Achiki, s'est arrêté sur les perspectives en termes de production, notamment l'investissement Takaful, une cible qui peut être considérée prioritaire dans les prochains mois et les contrats en unités de compte qui viennent rejoindre l'esprit de l'épargne et où la prise de risque est supportée par l'assuré et l'entreprise qui est gestionnaire.

Concernant les perspectives en termes d'accompagnement, il a relevé le rôle de l'ACAPS pour l'élaboration d'autres produits types, fluidifier les relations avec le Conseil supérieur des oulémas (CSO) et at-

teindre les objectifs dans les meilleurs délais, mettant en exergue les efforts fournis en matière de contribution à l'éducation financière pour notamment rapprocher ces modèles aux citoyens et expliquer les différences fondamentales.

De son côté, le responsable du service études et relations avec les instances de la finance participative à la Direction supervision bancaire à Bank Al-Maghrib, Mohamed Zougari Laghrari, a souligné que les prochaines étapes en termes de développement d'instruments de refinancement sont tributaires du développement des autres composantes sectorielles, notamment les assurances, les sukuk, les OPCVM et le marché actions.

Par ailleurs, il a relevé que les instruments et les mécanismes de refinancement et de gestion de liquidité ont été mis à la disposition des banques participatives depuis la constitution de cet écosystème, notant que ces instruments sont liés au développement des autres secteurs des compartiments de l'écosystème de la finance participative et des avis du CSO.

Le directeur de projets Taawouniyate Taamine Takafuli de la Mutuelle agricole

marocaine d'assurances (MAMDA)-Mutuelle centrale marocaine d'assurances (MCMA), Khalid Boussaid, a, quant à lui, fait savoir que Taawouniyate Taamine Takafuli est la filiale de la MCMA et de la Banque centrale populaire (BCP) qui a obtenu son agrément pour effectuer des opérations d'assurances Takaful.

Il s'agit d'une entité spécialisée dans l'assurance participative opérant selon le mode de fonctionnement Takaful et l'ensemble de ses produits et services sont conformes aux avis du CSO, a-t-il précisé.

Par ailleurs, il a noté que dans sa stratégie figure le développement des produits bankatakaful (décès-invalidité, multi-risques bâtiments MRB et épargne/investissement), le développement digital qui se veut un moyen permettant de commercialiser les produits Takaful, la démultiplication des canaux de distribution et le développement microtakaful (microfinance).

Créée en 1923, la Chambre de commerce britannique pour le Maroc est une association de droit marocain à but non lucratif regroupant des entreprises adhérentes opérant dans tous les secteurs d'activité.

L'économie sociale et solidaire, un levier de développement équitable

Ouverture à Oujda de la cinquième édition du 5e Salon régional de l'ESS

La 5ème édition du Salon régional de l'économie sociale et solidaire (ESS) de l'Oriental s'est ouverte, vendredi dernier à Oujda, à l'initiative du Conseil de la région de l'Oriental (CRO) en partenariat avec le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire. La cérémonie d'ouverture du salon, qui se tient jusqu'au 4 juin prochain sous le thème "Marche de 20 ans de réalisations de l'Initiative Royale pour le développement de l'Oriental : l'économie sociale et solidaire comme levier de développement équitable", s'est déroulée en présence notamment du wali de la région de l'Oriental, Mouaad Jamaï, du prési-

dent du CRO, Abdenbi Bioui, de la directrice de la promotion de l'économie sociale au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, Saloua Tajri, rapporte la MAP.

Cette édition, dont la cérémonie d'inauguration a été aussi rehaussée par la présence des invités en provenance de pays frères et amis, outre des chefs des services décentralisés, des présidents des Chambres professionnelles et des élus, vise à valoriser et promouvoir les produits de l'ESS, tout en mettant en valeur la profondeur culturelle et la créativité des artisans de la région de l'Oriental. Érigé sur une superficie de 8.000 m2, ce

salon compte 260 stands avec la participation de plus de 540 exposants et exposants marocains, notamment des coopératives, des associations professionnelles, des mutuelles, des entreprises sociales et des partenaires institutionnels actifs dans le secteur, issus de l'Oriental ainsi que de plusieurs autres régions du Royaume.

S'y joignent des délégations étrangères représentant des pays africains, notamment le Sénégal, le Mali, les Comores, le Nigeria et la Côte d'Ivoire.

Dans une déclaration à la presse, M. Bioui a mis en avant le développement remarquable du Salon qui ne cesse de progresser d'année en année,

notamment avec l'augmentation du nombre d'exposants participant à cette édition par rapport à ces précédentes.

Et d'ajouter que cet événement constitue une opportunité pour permettre aux exposants et acteurs de commercialiser et promouvoir leurs produits du terroir, à travers une plateforme digitale qui permet la promotion des techniques de marketing digital de ces produits.

De son côté, Mme Tajri a relevé que cette édition se distingue par le nombre important de participants et les produits et services exposés, dans l'objectif de promouvoir la dynamique socioéconomique dans la ré-

gion, à même de créer une certaine confiance entre le consommateur et le petit producteur relevant des coopératives, des associations productives et d'autres startups sociales.

Dans ce sens, elle a mis l'accent sur l'implication de tous les acteurs du secteur, afin d'investir dans le capital humain et d'impulser davantage ce type d'économie, lequel constitue un levier pour la création d'emplois, l'insertion socioéconomique et le développement durable.

En sus, le Salon propose l'organisation de conférences et d'ateliers de formation au profit des participants et acteurs dans le domaine de l'ESS.

Art & culture

Loin de Cannes, Bollywood récompense ses artistes à Abou Dhabi

Au moment du clap de fin du 76e Festival de Cannes, la cérémonie des Oscars indiens s'est tenue samedi à Abou Dhabi pour récompenser les meilleurs films de Bollywood, mastodote du cinéma indien, le plus prolifique au monde.

La 23e édition du Indian Film Academy and Awards (IIFA), l'une des cérémonies les plus prestigieuses de Bollywood, se tient généralement à l'étranger et depuis 2022 dans la capitale des Emirats arabes unis.

La vedette Salman Khan a côtoyé d'autres stars comme Hrithik Roshan, Nora Fatehi, Abhishek Bachchan, Vicky Kaushal, Sara Ali Khan, Kriti Sanon et Jacqueline Fernandez sur le tapis vert, clin d'oeil écologique de Bollywood.

"L'IIFA représente une ouverture sur la scène mondiale", s'est réjoui l'actrice Jacqueline Fernandez, l'une des plus célèbres à Bollywood.

"C'est important pour moi d'être ici pour représenter la communauté (de Bollywood)", a abondé l'acteur indien de 63 ans Boman Irani.

En tête du palmarès figure le film d'aventure fantastique "Brahmastra : Part One - Shiva" mais le prix du meilleur film a été décerné au policier Drishyam de Nishikant Kamat.

Comme chaque année, la cérémonie a été ponctuée de plusieurs tableaux spectaculaires avec des dizaines de danseurs sur scène, dont l'une des plus célèbres, la Canado-marocaine Nora Fatehi, star montante de Bollywood qui s'est dite "honorée" de participer à l'événement.

L'Inde produit en moyenne 1.600 films par an, soit plus que n'importe quel autre pays au monde, une industrie large-



ment dominée par le cinéma de Bollywood en langue hindi.

Le géant asiatique aux plus de 1,4 milliard d'habitants exporte ses productions à travers le monde, notamment en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, mais aussi en Europe et en Amérique du Nord.

Le film "Pathaan", avec la superstar Shah Rukh Khan, a battu tous les records au box-office indien à sa sortie en janvier, avec environ 30 millions de dollars de recettes au cours de ses cinq premiers jours à l'affiche.

Mais ce succès tranche avec la crise que traverse Bollywood depuis la pandémie de Covid-19, le marché indien n'échappant pas à la tendance de baisse de fréquentation des salles obscures à travers

le monde. Avec environ la moitié de la population indienne ayant accès à internet, les plateformes de streaming ont porté un coup dur à Bollywood, la crise s'étant encore accentuée avec les périodes de confinement. Pour le spécialiste des médias Karan Taurani, le public a de plus en plus accès à des contenus divers et devient plus exigeant, refusant de se contenter d'oeuvres sans originalité au scénario léger, souvent des "remakes", comme c'était le cas par le passé.

"Dans l'ère post-Covid, on a vu un grand changement : même si un film a une grande star à l'affiche, mais que le scénario est mauvais, le public va s'en détourner", explique cet analyste à Elara Capital, une société d'investissement.

Et des films indiens non produits à Bollywood connaissent ainsi de plus en plus de succès, souligne-t-il, comme "RRR" qui "s'est distingué" car le marché attend plus que les "deux ou trois stars" qui dominent les affiches.

Produit par l'industrie cinématographique en langue telugu - appelée Tollywood - du sud de l'Inde, "RRR" a connu un succès jusqu'à Hollywood, remportant, en début d'année, un Golden Globe et un Oscar de la meilleure bande originale.

Bollywood subit aussi les assauts des radicaux hindous, de plus en plus actifs sous le pouvoir du Premier ministre nationaliste Narendra Modi, appelant au boycott de films mettant en scène des acteurs de confession musulmane.

"La Petite sirène" fait des vagues au box-office américain



La version en prises de vue réelles de "La Petite sirène" de Disney a raflé la première place du box-office nord-américain pour son premier week-end en salle, profitant du "Memorial Day" férié lundi aux Etats-Unis, selon le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Selon Exhibitor Relations, le film a recueilli 117,5 millions de dollars au box-office américain et canadien ainsi que 68 millions à l'international.

Le remake du dessin animé de 1989 se déroule toujours dans les Caraïbes des années 1830, aux abords d'une île fictive. Dans la mer vit Ariel (Halle Bailey), sirène de 18 ans, la plus jeune des sept filles du roi Triton (Javier Bardem) qui gouverne les océans depuis son royaume sous-marin.

Espiègle et curieuse, Ariel admire depuis toujours le monde des humains. Une passion qui la pous-

sera à accepter un terrible pacte avec sa tante, la sorcière des mers Ursula (Melissa McCarthy).

"Depuis une décennie, Disney fait des remakes de films en prises de vue réelles un phénomène puissant", a écrit l'analyste David A. Gross dans sa lettre d'information FranchiseRe.

Il note toutefois que "La Petite sirène" fait tout de même moins bien pour son premier week-end que "Le Roi lion" en 2019 (191,8 millions) et "La Belle et la bête" en 2017 (174,8 millions de dollars).

Ariel et ses amies n'en détrônent pas moins "Fast X", qui se classe deuxième avec seulement 29,5 millions de dollars récoltés durant le week-end. Soit moins de la moitié de ce que le film d'action d'Universal, qui fait partie de la franchise "Fast & Furious", avait engrangé le week-end précédent lors de sa sortie.

Le film Marvel "Les Gardiens de la Galaxie Volume 3" et le film d'animation "Super Mario Bros, le film", inspiré du jeu vidéo du même nom, descendent également d'une place chacun, à la troisième et la quatrième, avec des recettes de 25,3 millions et 7,7 millions de dollars respectivement.

La comédie d'action de Sony "The Machine" a rapporté 5,8 millions de dollars et se classe cinquième.

Voici le reste du top 10 :

6. "About My Father" - "Mon père et moi" (5,3 millions de dollars)
7. "Kandahar" (3 millions de dollars)
8. "You Hurt My Feelings" (1,8 million de dollars)
9. "Evil Dead Rise" (1,2 million de dollars)
10. "Book Club: The Next Chapter" (1,2 million de dollars)

Soufiane El Barrak sacré Lecteur de l'année à Dhahran

Le Marocain Soufiane El Barrak a remporté, samedi à Dhahran en Arabie Saoudite, le prix du Lecteur de l'année, lors de l'édition 2023 de la compétition "IRead".

Lors de la cérémonie de remise des prix, marquée notamment par la présence de l'ambassadeur du Royaume du Maroc en Arabie Saoudite, Mustapha Mansouri, en plus de plusieurs intellectuels, le prix "Ambassadeurs de la lecture" a été attribué au Saoudien Abderahman Al Aoufi, tandis que les écoles "Ahliyya" de Dhahran ont remporté le prix des

"Ecoles lectrices". La Saoudienne Balqees Solan a, quant à elle, remporté le prix du public. La lectrice marocaine Soukaina Bouchtab avait atteint les demi-finales de la compétition IRead 2023, qui a connu la participation de 10 lecteurs et écrivains.

Abdullah Khaled Al Rashed, directeur du Centre Ithra qui organise la compétition, a souligné la volonté du Centre de faire de "Iread" une compétition distinguée au niveau du monde arabe, à même de développer la faculté de la pensée critique et faire de la lecture une

priorité sociétale pour les jeunes.

La compétition s'inscrit dans le cadre de la transformation culturelle que connaît l'Arabie Saoudite et son rôle dans la préservation de l'identité arabe, a-t-il dit.

"IRead" a commencé en tant que compétition nationale avant de s'élargir pour couvrir l'ensemble des pays arabes, a souligné M. Al Rashed, mettant en avant le grand engouement des jeunes arabes pour cet événement, auquel ont postulé plus de 125.000 lecteurs et lectrices.



Bouillon de culture Festival

La direction du Festival international du cinéma et de la mer de Sidi Ifni a annoncé l'ouverture des candidatures pour la participation à la 10ème édition de cet événement cinématographique.

Un communiqué des organisateurs précise que cette annonce s'adresse aux cinéastes, marocains et étrangers, pour la présentation de leurs candidatures en vue de concourir aux trois prix du festival (Grand prix, Prix de la mer et Prix du film documentaire).

La même source a indiqué que les demandes de candidatures doivent être adressées avant le 20 août 2023, date limite, ajoutant que les films présentés doivent traiter du thème de la mer, leur durée ne doit pas dépasser 15 mn au minimum et 30 mn au maximum et qu'ils doivent être produits exclusivement en 2022-2023.

Cette manifestation artistique est organisée par l'Association du Festival international du cinéma et de la mer, en partenariat avec le Centre cinématographique marocain, les Conseils communaux de Sidi Ifni et Mir Left, le Conseil régional de Guelmim-Oued Noun, le Conseil provincial de Sidi Ifni, la Direction régionale de la culture et la province de Sidi Ifni.

"Africa and I", un documentaire révélant les secrets du voyage du globe-trotteur marocain Othman Zolati

Le globe-trotteur marocain Othman Zolati a tenté, à travers son documentaire "Africa and I", présenté à El Jadida récemment, de lever le voile sur une partie de son voyage qui a duré 4 ans, au départ de sa ville natale (El Jadida) jusqu'en Afrique du Sud.

Ce documentaire de 90 minutes, lauréat du prix "Film Festival Pan African" à Los Angeles, raconte les péripéties de son voyage au cours duquel il a parcouru plus de 24 pays africains, à pied, à vélo, et parfois même en skateboard.

Concernant les motivations et les circonstances qui ont conduit à cette aventure, Othmane Zolati a confié à la MAP et à sa chaîne d'information en continu M24, que l'idée de réaliser ce voyage d'exploration lui est venue dès son plus jeune âge, reflétant sa passion pour les aventures et son influence par une panoplie de documentaires, en particulier ceux liés aux voyages et aux expéditions dans les jungles africaines.

Cela a donc nourri en lui le

rêve de réaliser un jour un voyage de ce genre pour voir de ses propres yeux ce qu'il avait l'habitude de voir à travers ces documentaires.

Dans ce contexte, il a révélé que les péripéties de ce voyage n'ont pas été exemptes d'anecdotes amusantes et de difficultés qui ont parsemé son long périple, puisque l'une des plus grandes contraintes était le manque de ressources matérielles et logistiques.

Il a, dans ce sens, fait savoir qu'il était parti de Laâyoune avec seulement 800 dirhams en poche et un modeste appareil photo. Par conséquent, il a dû travailler lors de divers événements pour gagner un peu d'argent afin de subvenir à ses besoins. Sur son chemin, il a également dû fabriquer un vélo avec l'aide de certains amis qu'il a rencontrés en Côte d'Ivoire.

M. Zolati a poursuivi en disant qu'il avait été infecté par le paludisme à trois reprises, une maladie qui a failli lui coûter la vie, ajoutant qu'il avait fait face à de nombreuses difficultés pour obtenir

des visas d'entrée dans de nombreux pays du continent africain, réputés pour leur beauté naturelle, leur diversité et la générosité de leurs habitants.

Dans une déclaration similaire, Hassan Fatih a affirmé avoir suivi avec passion les étapes du voyage de Othman, notant que dès son retour à El Jadida, il s'est empressé de parcourir les photos et vidéos prises par le globe-trotteur, avant de le convaincre d'en faire un film documentaire.

En se basant sur les révélations de ce voyage, M. Fatih considère son ami Othman comme un héros marocain au vu de sa belle représentation de sa ville et de son pays, malgré les ressources limitées, soutenant qu'il est resté attaché à ses convictions et a imposé ses conditions au producteur, l'obligeant à afficher l'intégralité de la carte du Royaume avec son Sahara.

Par ailleurs, M. Zolati a renouvelé sa détermination dans la réalisation d'un nouveau documentaire intitulé "Turquie



and I", dans lequel il partagera son expérience unique qui l'a conduit à découvrir de près la géographie de la Turquie avec ses montagnes, ses neiges et ses vastes villes. Parallèlement à cela, il nourrit un désir profond de se lancer dans un nouveau voyage à travers le monde à bord d'un voilier.

Le documentaire "Africa and I", largement récompensé et apprécié, a remporté de nombreux

prix et distinctions. Il a été honoré en tant que l'un des meilleurs globe-trotteurs du monde au Festival des globe-trotteurs de Dubaï en 2017. De même, il a reçu le prix de l'aventurier de l'année 2018 au Festival international du film de voyage et d'aventure au Maroc, ainsi que le prix du meilleur documentaire au Festival du film afro-américain, en plus d'être nominé au Festival de Cannes.



Erdogan, maître de la Turquie pour cinq ans de plus



Lindéboulonnable Recep Tayyip Erdoğan, confirmé dimanche pour cinq années supplémentaires à la tête de la Turquie, a appelé son pays à "la solidarité et l'unité" face aux défis qui l'attendent.

Juché sur un bus devant son domicile d'Istanbul, sur la rive asiatique du Bosphore, le président de 69 ans, dont 20 au pouvoir, avait revendiqué la victoire en début de soirée devant une mer de drapeaux rouges brandis par une foule enthousiaste. "Notre nation nous a confié la responsabilité de gouverner le pays pour les cinq prochaines années", a-t-il lancé au terme d'une élection qui l'a contraint pour la première fois à un second tour.

De retour à Ankara au cœur de la nuit, fêté en rock star par une foule de dizaines de milliers de partisans qui l'attendaient depuis des heures devant le palais présidentiel, le chef de l'Etat n'a pas manqué de faire huer son adversaire malheureux, Kemal Kılıçdaroglu. Avant d'estimer qu'il "est temps de mettre de côté les disputes de la campagne électorale et de parvenir à l'unité et à la solidarité autour des rêves de notre nation". "La Turquie a gagné!", a-t-il lancé entre deux portraits géants projetés sur la façade monumentale: le sien et celui de son plus illustre prédécesseur, Mustafa Kemal Atatürk, le fondateur de la République qui célèbre cette année ses cent ans.

Selon les résultats portant sur plus de 99,8% des bulletins, le chef de l'Etat a obtenu 52,16% des suffrages contre 47,84% au candidat social-démocrate Kemal Kılıçdaroglu qui, à 74 ans, a

perdu le pari de la "démocratie apaisée" qu'il promettait. La commission électorale turque (YSK) a confirmé dans la soirée la victoire du chef de l'Etat et publiera les résultats définitifs en début de semaine.

Dans la soirée, des rassemblements spontanés se sont formés autour du siège de son parti AKP à Istanbul, dont les rues résonnent de coups de klaxons et une foule considérable s'est massée devant le palais présidentiel à Ankara pour l'attendre.

Des scènes de liesse ont eu lieu à travers le pays ainsi que dans plusieurs grandes villes européennes, dont Berlin, où vit une importante communauté turque. "On est heureux, Dieu a exaucé nos vœux. Recep Tayyip Erdogan est un très grand leader, un leader très puissant. Et il a beaucoup fait progresser la Turquie", s'est félicité dimanche soir à Istanbul Soner Ceylan, 52 ans.

Le président russe Vladimir Poutine, qui n'avait pas caché son soutien au président, a rapidement salué un "résultat logique" de même que le président ukrainien Volodymyr Zelensky, qui a dit espérer "renforcer ses liens avec Ankara". Premier des dirigeants occidentaux, le président français Emmanuel Macron a également "félicité" M. Erdogan, suivi par le chancelier allemand Olaf Scholz et les responsables de l'Union européenne Ursula Von der Leyen et Charles Michel, notamment.

Le rival malheureux du président Erdogan a pris la parole depuis le siège de son parti, le CHP fondé par Mustafa Kemal, pour exprimer sa

"réelle tristesse face aux difficultés qui attendent le pays". Ni le désir de changement d'une partie de l'électorat, ni l'inflation sévère qui mine la Turquie, ni les restrictions aux libertés et l'hyperprésidentialisation d'un pouvoir qui a envoyé des dizaines de milliers d'opposants derrière les barreaux ou en exil n'ont pesé face au désir de sécurité et de stabilité.

Pas même les conséquences du terrible séisme de février (au moins 50.000 morts et 3 millions de déplacés) dans onze provinces du sud du pays, qui ont largement reconduit le chef de l'Etat. "Erdogan a joué la carte du nationalisme avec beaucoup d'habileté, l'opposition n'a pas su proposer une alternative susceptible" de convaincre malgré la mauvaise situation économique du pays, a estimé Galip Dalay, chercheur associé à Middle East Council on Global Affairs.

Le parti du président Erdogan, l'AKP islam-conservateur, sur lequel il a bâti son accession au pouvoir suprême, a perdu des sièges au Parlement mais conserve sa majorité avec ses alliés. Kemal Kılıçdaroglu encaisse quant à lui une défaite de plus après avoir promis le "retour du printemps".

Considéré par beaucoup, y compris au sein de son alliance d'opposition, comme terne et sans charisme, M. Kılıçdaroglu n'a pas su profiter de la crise économique pour rafler la victoire. Visage fatigué, se déplaçant avec lenteur, Recep Tayyip Erdogan, avait voté à la mi-journée dans son quartier d'Usküdar à Istanbul: une foule enjouée

l'y attendait, à laquelle les gardes du corps ont distribué des jouets tandis qu'il glissait quelques billets de banque à des enfants.

Presque simultanément, tout sourire malgré les pronostics défavorables, Kemal Kılıçdaroglu déposait son bulletin à Ankara en incitant ses concitoyens à voter "pour se débarrasser d'un gouvernement autoritaire".

Le camp Erdogan n'a eu de cesse de qualifier l'opposition emmenée par Kılıçdaroglu de "terroriste" en raison du soutien que lui ont apporté les responsables du parti pro-kurde HDP. Les personnes interrogées par l'AFP dans les files d'attente des bureaux de vote ont témoigné de la polarisation du pays après ces semaines de campagne.

Kemal Kılıçdaroglu a été largement privé d'accès aux grands médias et surtout aux chaînes de télévision officielles, qui ont réservé soixante fois plus de temps d'antenne à son rival, selon l'organisation Reporters sans frontières. Face à son rival discret d'obédience alévie, une branche de l'islam jugée hérétique par les sunnites rigoristes, Recep Tayyip Erdogan a multiplié les meetings, s'appuyant sur les transformations qu'il a su apporter au pays depuis son accession au pouvoir comme Premier ministre en 2003.

Sa réélection intervient dix ans jour pour jour après le début des grandes manifestations de "Gezi" qui s'étaient répandues dans tout le pays et avaient été sévèrement réprimées.

Convocation surprise de législatives anticipées fin juillet en Espagne

Le premier ministre socialiste Pedro Sanchez a annoncé lundi la convocation surprise d'élections législatives anticipées le 23 juillet en Espagne, au lendemain d'une déroute dans l'appel de la gauche face aux conservateurs lors d'un double scrutin municipal et régional.

Lors d'une allocution télévisée, M. Sanchez a annoncé avoir communiqué au roi Felipe VI, le chef de l'Etat, sa "décision de (...) dissoudre le Parlement et de procéder à la convocation d'élections générales" qui se tiendront "le dimanche 23 juillet".

Ces élections se tiendront donc durant le semestre de présidence espagnole du Conseil européen, qui commencera le 1er juillet.

Les législatives devaient initialement se tenir à la fin de l'année à une date qui n'avait pas encore été fixée.

"J'ai pris cette décision à la vue des résultats des élections d'hier", a dit M. Sanchez, la mine grave, depuis le palais de la Moncloa, siège du gouvernement espagnol.

Tirs et appels à armer les civils avant l'expiration de la trêve au Soudan

Des tirs ont résonné dimanche à Khartoum, au sixième jour d'un cessez-le-feu qui devait expirer lundi soir et devait permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, mais qui n'a jamais été respecté par l'armée et les paramilitaires en guerre au Soudan. Au Darfour, une vaste région de l'ouest du pays, le gouverneur a appelé les civils à s'armer, faisant planer le spectre de la guerre civile. "On entend des tirs dans le sud de la ville", ont raconté dimanche à l'AFP des habitants de la capitale soudanaise. Les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, qui ont négocié la trêve d'une semaine en cours avec l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), du général Mohamed Hamdane Daglo, ont réclamé sa prolongation au-delà de son expiration prévue lundi à 19H45 GMT.

Les deux camps se renvoient la faute d'avoir brisé cette trêve qui devait permettre la mise en place de couloirs sécurisés afin d'acheminer l'aide humanitaire. "Les deux camps ont dit aux médiateurs viser la désescalade (...) et pourtant, ils se positionnent pour une escalade", ont déclaré

les médiateurs dans un communiqué, affirmant qu'il faut "donner plus de temps aux humanitaires pour mener leur travail vital".

Les organisations humanitaires assurent n'avoir pu acheminer que de très faibles quantités de nourriture et de médicaments, alors que 25 des 45 millions de Soudanais ont désormais besoin d'aide pour survivre, selon l'ONU.

Si aucun couloir sécurisé n'est dégagé, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) a prévenu qu'elle pourrait être forcée de suspendre ses activités. La guerre qui a éclaté le 15 avril a fait plus de 1.800 morts, selon l'ONG ACLED, spécialisée dans le recueil d'informations dans les zones de conflit, plus d'un million de déplacés et plus de 300.000 réfugiés dans les pays voisins, selon l'ONU.

Les FSR se sont dites "prêtes à négocier l'extension du cessez-le-feu", sous réserve du respect par l'armée de la trêve actuelle. L'armée a déclaré "examiner la possibilité d'accepter une prolongation". Pourtant, comme les précédents, ce cessez-le-feu n'a pas abouti à l'arrêt des combats.

La situation est particulièrement critique au Darfour, la région, avec Khartoum, la plus tou-

chée par les combats et déjà ravagée par une guerre meurtrière qui avait éclaté en 2003.

Son gouverneur, l'ancien chef rebelle Minni Minnawi, aujourd'hui proche de l'armée, a appelé dimanche "jeunes et vieux, femmes et hommes, à prendre les armes pour défendre leurs biens". Déjà, selon l'ONU, des civils armés et des combattants tribaux ou rebelles ont rejoint les affrontements entre militaires et paramilitaires. Alors que, selon le projet de recherche Small Arms Survey (SAS), 6,6% des Soudanais possèdent une arme à feu, l'armée avait appelé vendredi les militaires retraités à reprendre les armes. Début mai, dans l'est du pays, des centaines de membres des tribus Beja avaient manifesté pour réclamer des armes au général Burhane.

"Les gens qui appartiennent à des mouvements non-violents pensent maintenant à s'armer pour se protéger", a expliqué la militante pro-démocratie soudanaise Raga Makawi.

Le parti Oumma, l'un des principaux partis civils du pays, a mis en garde dimanche "contre les appels à armer les citoyens sous le prétexte de se protéger eux-mêmes", y voyant "des tentatives d'entraîner le pays dans la guerre civile".

Samedi, le général Burhane a réclaté le limogeage de l'émissaire de l'ONU au Soudan, Volker Perthes, en lui faisant porter la responsabilité de la guerre. Le chef de l'armée, dirigeant de facto du Soudan, accuse M. Perthes d'avoir "dissimulé" la situation explosive à Khartoum. Sans ces "mensonges", le général "Daglo n'aurait pas lancé ses opérations militaires", a-t-il affirmé.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres s'est dit "choqué", témoignant "son entière confiance" à son émissaire. Washington lui a exprimé son "soutien résolu". Parallèlement aux Américains et aux Saoudiens, l'Union africaine, qui a suspendu le Soudan en rétorsion au putsch des deux généraux, aujourd'hui rivaux, en 2021, tente d'organiser des discussions avec l'Igad, le bloc régional d'Afrique de l'Est dont fait partie le pays, sous l'égide du président du Soudan du Sud, Salva Kiir.

Dimanche, l'organisation panafricaine a affirmé avoir "adopté une feuille de route" prévoyant "la cessation des hostilités" et "la reprise de la transition vers un gouvernement démocratique dirigé par des civils".

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Précédence et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

Avis d'Annulation des Appels d'offres Ouverts
-Au Rabais ou à majoration- N° : 101/INV/2023 et 111/INV/2023.

Le Directeur Provincial d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, informe le public que :

- L'Appel d'offres Ouvert-Au Rabais ou à majoration- N° : 101/INV/2023, paru au journal LIBERATION n° 9927 du 23/05/2023, Relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT ABDELLAH EL AROUI A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED ZID, PROVINCE D'EL JADIDA : **est annulé**
- L'Appel d'offres Ouvert -Au Rabais ou à majoration- N° : 111/INV/2023, paru au journal LIBERATION n° 9927 du 23/05/2023, Relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT SIDI SMAÏL A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SMAÏL, PROVINCE D'EL JADIDA : **est annulé**

N° 3865/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 11/DPETL/Lar 2023

Le 22 JUIN 2023 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Travaux de Signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la RP
4402 du PK 1+900 au PK 29+000
(PROVINCE DE LARACHE)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETL de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24.000,00 DHS (VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS).
L'estimation du coût des prestations : 1.663.044,00 DIRHAMS, (UN MILLION SIX CENT SOIXANTE TROIS MILLE QUARANTE QUATRE DIRHAMS ET 00 CTS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
X	X1, X2	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 3868/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Précédence et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

APPEL D'OFFRES AU + RABAIS OU A MAJORATION +
N° : 121/INV/2023

Le 23/06/2023 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida, 1 rue Victor Hugo El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU + RABAIS OU A MAJORATION, comme suit :

Objet	Cautions Provisoire	Estimation En Dirhams TTC
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAT ABDELLAH EL AROUI A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SIDI AU BEN YOUSSEF, PROVINCE D'EL JADIDA.	15 000,00 DHS Quinze Mille Dirhams	976 796,48 DHS Neuf Cent Soixante Seize Mille Sept Cent Quatre Vingt Dix Dirhams.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'El-Jadida, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	AS	4

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'État « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3866/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Précédence et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

APPEL D'OFFRES AU + RABAIS OU A MAJORATION +
N° : 131/INV/2023

Le 23/06/2023 à 11H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida, 1 rue Victor Hugo El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU + RABAIS OU A MAJORATION, comme suit :

Objet	Cautions Provisoire	Estimation En Dirhams TTC
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAT SIDI SMAÏL A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SMAÏL, PROVINCE D'EL JADIDA.	17 500,00 DHS Dix Sept Mille Cinq Cent Dirhams	1 157 289,60 DHS Un Million Cent Cinquante Sept Mille Deux Cent Quatre Vingt Neuf Dirhams et 60 cts.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'El-Jadida, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	AS	4

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'État « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3867/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Taroudant
Annexe de Tamaloukt
Commune d'Imoulass

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/BC/2023

Le 23 **juin 2023** à **10 heures**, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune Territoriale IMOULASS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, pour : **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR TINJILT A LA COMMUNE TERRITORIALE IMOULASS PROVINCE TAROUDANT.**

Les dossiers d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune d'IMOULASS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(100 000,00 dirhams) Cent mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage fixe à la somme de(**750 136,00Dirhams**) **Un million sept cent cinquante mille cent seize dirhams, TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 d 8 journaux 1er 1404(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la CT. IMOULASS
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement sur le portail national des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport :

Secteur	Classe minimal	Qualifications demandées
C	4	C1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3875/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Taroudant
Annexe de Tamaloukt
Commune d'Imoulass

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°02/BC/2023

Le 23 **juin 2023** à **11 heures**, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune Territoriale IMOULASS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, pour : **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS MISSIRAT ET TAGUENOURTE A LA COMMUNE TERRITORIALE IMOULASS PROVINCE TAROUDANT**

Les dossiers d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune d'IMOULASS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(70 000,00 dirhams) Soixante dix mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de(**152 000,00Dirhams**) **Un million cent cinquante-deux mille dirhams, TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 d 8 journaux 1er 1404(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la CT. IMOULASS
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement sur le portail national des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport :

Secteur	Classe minimal	Qualifications demandées
C	4	C1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3876/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE, IRRIGATION, DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES SAÏB ET FORÊTS
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 32/2023/RZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 26/06/ 2023 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural
ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUED TASSAOUT AU NIVEAU DE
DOUAR TAGOURIRT A LA CT AIT ABEL (PROVINCE D'ALHAOUZ)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés PUBLICS <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cent Mille (100 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Huit millions trois cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-huit dirhams 0 centime TTC
(8 382 588,00 Dh).

Le contenu, des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux le 14/06/2023 à 10 h 00 (Point de départ : la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout. Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D1 Construction d'Ouvrages d'Art	2	D1 Ouvrages d'Art courants en béton armé

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de consultation.

N° 3878/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Taroudant
Annexe de Tamaloukt
Commune d'Imoulass

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°03/BC/2023

Le 23 **juin 2023** à **12 heures**, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune Territoriale IMOULASS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, pour : **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS AGUERO, TANFACHET ET TEZIRTE A LA COMMUNE TERRITORIALE IMOULASS**

PROVINCE TAROUDANT

Les dossiers d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune d'IMOULASS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(120 000,00 dirhams) Cent vingt mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de(**2 400 116,00Dirhams**) **Deux millions six cent cinquante mille cent seize dirhams, TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 d 8 journaux 1er 1404(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent soumissionner électroniquement via la plateforme des marchés public.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport :

Secteur	Classe minimal	Qualifications demandées
C	4	C1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3877/PA

Ste^h KATKAT OLIVES^h SARL AU
N° 1339 LOT MLY ALI
CHRIF TAOURIRT
RC : 1293
AUGMENTATION
DU CAPITAL

1/- Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 05-04-2023, L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société - KATKAT OLIVES - SARL AU D'un montant de 5 500 000,00 dirhams qui sont inscrites aux livres comptables de la société Au crédit du compte courant d'associé, pour le porter de 100 000,00 dirhams à 5 6 00 000,00 de dirhams Le dépôt légal a été effectué du Tribunal de 1er Instance de Taourirt, sous le numéro 2023/550 en date du 20 Avril 2023

N° 3882/PA

* SILSIX^h SARL
Aux termes d'un PV AGE à Casa en date du 11/05/2023, il a été décidé -La dissolution anticipée de la société pour non réalisation de son objet social. -Confier à Mr MEHDI BENNANI SMIRES et Mme SANAA RAHMOUNI-EL IDRISSI les fonctions de liquidateurs de la société. -Fixer le siège de liquidation à l'adresse suivante :

Magasin N°7 Rue Ibnou Al Arif Galerie Yasmina Maarif - Casablanca.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 870841 du 22/05/2023.
POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3883/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
Société: HEAVENS
TRAVEL SARL AU
ADDRESS: CASA-BLANCA, 201 BD ANFA
CAPITAL SOCIAL:
100 000,00 DHS
(Cent mille dhs)

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 22/05/2023, il a été constituée les ci-après nommes une société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : Société: HEAVENS TRAVEL SARL AU

Siège social : CASA-BLANCA, 201 BD ANFA

Objet : Agence de voyage
Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, et ce sauf les cas de dissolutions ou de prorogation prévue par les présentes statuts ou par la loi en vigueur

Capital social : 100 000,00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun sous-

crites en totalité et entièrement libères par une seule personne physique à savoir :

Mme. GHIZLANE ADIL
100.000,00 DHS
-Gérance : la société est gérée et administré par Mme. GHIZLANE ADIL
-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°872049.

N° 3884/PA

DIAGMA MAGHREB SARL
Au Capital de 100.000 Dirhams

Siège Social : 30 ; Avenue des FAR Casablanca
R.C : 150919
IF : 1103857
TP : 35190130
DISSOLUTION
ANTICIPÉE
RC N°150919

Aux termes de la délibération de L'AGE en date du 20/04/2023, la société DIAGMA MAGHREB SARL a décidé :

- Dissolution anticipée de la société.
- Démission du gérant.
- Nominatoin de Mr ZOUHAIR SAID en qualité de liquidateur de la société.
- Fixation de siège de liquidation soit : 30 ; Avenue des FAR Casablanca.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Casablanca, le 24 mai 2023 sous le N°10420 au registre chronologique.

N° 3885/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 49/2023

Le 22/06/2023 à 10h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L de Tizit Avenue Mohamed V Tizit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Travaux de signalisation horizontale de la route RN1 du PK 943+900 au PK 972+000 dans la province de Tizit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETL de Tizit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma> .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000,00 Dhs (Quinze mille Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 071 868,80 Dhs (Un million soixante et onze mille huit cent soixante-huit Dhs et 80 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tizit
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Dossier Technique comprenant :
- Pour les entreprises installées au Maroc :
Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification ;
Le certificat de qualification et de classification relatif au :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGER	CLASSE MINIMALE
X	X1	2

- Pour les entreprises non installées au Maroc :
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3879/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ADJAL
C.T AIT OUMDIS

PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF ET COMPLEMENTAIRE DES MARCHES

COMMUNE AIT OUMDIS
ANNEE BUDGETAIRE 2023

En application de l'article 14 du décret n° : 2-12-349 , le président de la commune d'AIT OUMDIS porte à la connaissance du public à titre indicatif et pour information que le programme prévisionnel des marchés que cette commune envisage de lancer au titre de l'année 2023 a été modifié et complété comme suit .

Type de prestations	Objet de la prestation	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Service concerné
TRAVAUX	Délagage d'un tronçon de la route au douar Targa Ait Malal	Douar : Targa Ait Malal	Appel d'offre ouvert	Mois JUN	Service technique
	A/Construction du mur de clôture pour l'école Ait Chraa .	Douar ait chraa et centre iscolaire	Appel d'offre ouvert	Mois JUN	Service technique
	B/Construction mur de clôture pour logements de fonction au centre iscolaire.				
	Ouverture piste menant au douar Ibtoulen	Douar Ibtoulen	Appel d'offre ouvert	Mois JUN	Service technique
	Construction d'un réservoir d'eau au douar Ifayane - Construction d'un réservoir d'eau au douar Agguine	Douar Ifayane et Agguine	Appel d'offre ouvert	Mois JUN	Service technique
SERVICES	Affichage du stock hebdomadaire khmiss iscolaire	Douars :Jafoula Ait Moussa et Ait Khattab.	Appel d'offre ouvert	Mois JUN	Service technique
FOURNITURES				MEANT	

N° 3881/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10/2023

Le 22/06/2023 à 11h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L de Tizit Avenue Mohamed V Tizit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RR 104 du PK 73+000 au PK 91+400 dans la province de Tizit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETL de Tizit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma> .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 19 000,00 Dhs (Dix-neuf mille Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 300 000,00 Dhs (Un million trois cent mille huit cents Dhs et 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tizit
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Dossier Technique comprenant :
- Pour les entreprises installées au Maroc :
Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification ;
Le certificat de qualification et de classification relatif au :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
X	X1 et X2	2

- Pour les entreprises non installées au Maroc :
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3880/PA

Sté -GAYTA-Fer-SARL/AU CONSTITUTION
 Dénomination: «GAYTA. Fer KROUCHMES 2» SARL/AU.
 Activité: Travaux de soudure.
 Siège Social: Bd Derloafi et Angle Rue Milia 3ème Etage, Oujda.
 Capital social: 100.000,00 Dhs.
 Durée: 99 ans.
 Associé et Gérant Unique: Mr ZEROUAL Hassan C.L.N N° F362712.
 R.C.N°: 40365 Oujda.
N° 3886/PA

Sté «KROUCHMES 2» SARL CONSTITUTION
 Dénomination: «KROUCHMES 2» SARL.
 Activité: Distribution des repas; Services des courses et livraisons; Importation et exportation "marchand ou intermédiaire effectuant".
 Siège Social: Bd Derloafi Angle Milia 3ème Etage, Oujda.
 Capital social: 100.000,00 Dhs.
 Durée: 99 ans.
 Associé et Gérant Unique: Mr AKROUCH Hakim C.L.N N° F552182.
 Associé non Gérant: Mr MESSAOUDI Mohammed Amine C.L.N N° F411414.
 R.C.N°: 41107 Oujda.
N° 3887/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 08/2023/KH RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES Le 22/06/2023 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de K h e m i s s e t à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour: Achat de fourniture de Bureau pour le fonctionnement des services de la DPETLE de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de

Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 DH (cinq cent Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations (établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 38.707,20 Dhs (Trente huit mille sept cent sept Dirhams et vingt centimes).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés de la DPETLE de Khémisset avant le 21/06/2023 à 11h00.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
 En application de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du di al hija 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces concernant les PME lors de la production du dossier administratif complémentaire.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez contacter : E-mail : dpette.khemisset@gmail.com.
N° 3888/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)BRANCHE EAU Direction Approvisionnement et Marchés Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 11/DAM/CE/2023 à plusieurs lots
 Séance Publique La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne :
 - Achat de verrerie, de petits matériaux scientifique et de flacons des prélèvements
 - Lot n°1: Achat de verrerie de microbiologie
 - Lot n°2: Achat des flacons des prélèvements
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 L'estimation du coût des prestations s'élève à :
 - Lot 1 : 194.760,00 DH TTC
 - Lot 2 : 166.104,00 DH TTC.
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :
 - Lot 1 : 3.000,00 MAD
 - Lot 2 : 3.000,00 MAD
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
 Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :
 Bureau des marchés (DAM) d'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de consultation, doivent être :
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau pré-

cité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
 - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
 L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 29 Juin 2023 à 10:30 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.
 L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/Espace-entreprise-rubrique-Achats>
N° 3889/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)BRANCHE EAU Direction Approvisionnement et Marchés Avis d'Appel d'offres Ouvert N° :

18/DAM/CM/2023 à lot unique
 Séance Publique La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres concernant: Aquisition d'ustensils de cuisine pour les chalets d'estivage de l'ONEE-Branche Eau.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 L'estimation du coût des prestations s'élève à : 339.870,00 DH TTC.
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 3.398,00 MAD
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
 Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :
 Bureau des marchés (DAM) d'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de consultation, doivent être :
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
 - Soit envoyés par courrier

recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
 - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
 Les échantillons exigés doivent être :
 - Déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G au plus tard à la date et à l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis (29/06/2023 à 10h00).
 L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 29 Juin 2023 à 10:00 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.
 L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/Espace-entreprise-rubrique-Achats>
N° 3890/PC

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION

AVIS Rectificatif
AO n° 25AOM/SNRT/2023

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°25AOM/SNRT/2023 que l'appel d'offres est rectifié comme suit :

- Le montant de l'estimation est rectifié comme suit : 14 805 000,00 DHS TTC au lieu de 14 400 000,00 DHS TTC.
- Report de la date d'ouverture des plis du 08/06/2023 à 11h00 au 14/06/2023 à 11h00.
- Report de la date du dépôt des prospectus et des documents techniques du 07/06/2023 à 16 Heures au 13/06/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.

N° 3891/PA

CASV Baïa
 Casablanca Baïa S.A.
 Société de développement local « CASABLANCA BAÏA S.A. »

AVIS RECTIFICATIF N°1
 De l'appel d'offres sur offre de prix N° AO/CB/06/2023 relatif à l'achat de produits de désinsectisation, de dératisation et de désinfection répartis en 11 lots

La société Casablanca Baïa porte à la connaissance des concurrents et du grand public qu'une modification est apportée à l'appel d'offres N° AO/CB/06/2023 publié le 11 Mai 2023 dans le journal LIBÉRATION N°9917, et le 12 Mai 2023 dans le journal AL-ITHAD EL-CHIRAKI N° 13447 :

Modification apportée à l'avis d'insertion de l'appel d'offres :

- La date limite de dépôts des échantillons et documentation est fixée pour le 14 juin 2023 à 10h 30mn.
- La date d'ouverture des plis est prévue pour le 15 juin 2023 à 11 heures.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
 La société CASABLANCA BAÏA
 Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabai@casabai.ma

N°054/PC

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 16/05/2023 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: MCT AFRIQUE S.A.R.L.
Siège Social: RES KAMAL PARC CENTRE IMM B N° 27 ETG 4-MOHAMMEDIA.

Objet : VENTE ET COMMERCIALISATION DES MALAXEURS ET DES PIÈCES MALAXEUR
Capital Social : 100 000,00 DHS.
Gérance : M. PERONNY HERVE

Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 29/05/2023 sous les Numéros 1014 et 33105.

N° 3895/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau

Service Provincial de
l'Équipement du Transport
et de la Logistique
de Sidi Slimane
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
AOSS/09/2023

Le Jeudi 22 juin 2023 à 11h30 mn, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Chef du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : La mission d'assistance technique pour le contrôle et le suivi des travaux de dédoublement de la RN4 du PK 34+608 au PK 51+197 (Lot 2) sur 16+589 km.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 28 000,00 dhs (Vingt-huit mille dirhams).
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 1 877 568,00 dhs. (Un million huit cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-huit dirhams TTC).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joudma 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres;
- Soit envoyés ; par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

• Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixée par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 3896/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau

Service Provincial de
l'Équipement du Transport
et de la Logistique de
Sidi Slimane.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
AOSS/10/2023

Le jeudi 22 juin 2023 à 12h00 mn, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Chef du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Contrôle Extérieur Topographique des Travaux de dédoublement de la RN4 du PK 34+608 au PK 51+197 (Lot 2) sur

16+589 km.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 1 243 200,00 dhs (Un million deux cent quarante-trois mille deux cent dirhams TTC 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joudma 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres;
- Soit envoyés ; par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

• Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixée par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 3897/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BER 16/2023

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres de prix n° BER 16/2023 relatif aux « Travaux de renforcement et d'aménagement du TPC de la RN17 du PK 0+000 au PK 2+800 et de renforcement de la RP6000 du PK 17+000 au PK 18+800, Province de Berkane. », a connu le changement suivant :

- Au niveau de la date d'ouverture des plis :

La date d'ouverture des plis de cet appel d'offres prévue pour le Mercredi 07 Juin 2023, est reportée au Lundi 12 Juin 2023 à Quatorze Heures (14h00).

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 3892/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n° AOSS/08/2023

Le Jeudi 22 juin 2023 à 11h00, il sera procédé dans le Bureau de Mr. le Chef du Service Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA RN4 DU PK 34+608 AU PK 51+197 (LOT 2) SUR 16+589 km.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane Avenue Al Amn - Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 23 000,00 Dhs (Vingt-trois mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante-dix-neuf dirhams TTC. (1 590 579,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des Marchés du Service Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique Avenue Al Amn - Sidi Slimane ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer au maître d'ouvrage par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique :

✓ Les candidats nationaux doivent fournir la copie conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie
CQ	CQ3 ; CQ4 ; CQ7	1
EL	EL3 ; EL4	1

✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3873/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE PROVINCIAL DE L'ÉQUIPEMENT ET DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n° AOSS/11/2023

Le Jeudi 22 juin 2023 à 12h30, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service Provincial de l'Équipement et de l'Eau de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

TRAVAUX DE DEGAGEMENT DE L'EMPRISE (DEPLACEMENT DES LIGNES MT ET BT) DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA RN4 DU PK 34+608 AU PK 51+197 (LOT 2) SUR 16+589 KM (PROVINCE DE SIDI SLIMANE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, du Service Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane - Boulevard Al Amn Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt quatre mille dirhams (24 000,00 dhs).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million six cent quatre mille quatre cent dirhams (1 604 400,00 dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;
- Soit envoyés ; par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixée par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité concerné et la classe minimale se présentent comme suit :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J	3	J4 et J6.

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 3894/PA

OXYREST - SARL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/04/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : OXYREST
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.

Objet : RESTAURATEUR A PRIX FIXE, TRAITEUR, IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND) OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

- M. SAOUD KHALID : 400 parts sociales.
- M. SAOUD CHARAFEDDINE : 400 parts sociales.

• Mme. SAOUD KHADIJA : 200 parts sociales.
GERANCE : Mme SAOUD KHADIJA, gérante unique.

La société est engagée par la signature de la gérante unique Mme SAOUD KHADIJA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 19/05/2023 sous le N° 870689. La Société est immatriculée au RC de Casablanca sous N° 583605.
N° 3903/PA

PROCURT SARL DISSOLUTION ANTICIPÉE

RC N° 30325

I- Selon l'Assemblée générale extraordinaire en date du 02/05/2023 de La Société « PROCURT SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :

- la dissolution anticipée de la société, suite à la mauvaise conjoncture économique, et à une crise financière de la trésorerie de la société.

- l'Assemblée générale extraordinaire nommée en qualité des liquidateurs Mr. RABANI SALAH et Mr. DE OLIVEIRA REIS JOSE OSVALDO, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le cas échéant le boni de liquidation conformément à la loi et aux dispositions statutaires.
- l'Assemblée générale extraordinaire décide que la dissolution anticipée de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.
- Le siège de liquidation est fixé à : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETAGE BP

98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA

II- Le député légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 24/05/2023 sous le N° 994.

III- La déclaration de dissolution anticipée de la dite société a été effectuée au niveau du registre de la première instance de Mohammedia le 24/05/2023 sous le numéro 1113 du registre chronologique.
N° 3904/PA

A.M FROID CLIMATISATION SARL AU CHANGEMENT DE DENOMINATION COMMERCIALE

RC N° 31905

I- selon la décision de l'associé unique de LA SOCIÉTÉ A.M FROID SOLUTION SARL AU en date du 10/05/2023, et selon les clauses mentionnées sur les statuts notamment l'article 02 il a été Décidé ce qui suit :
Changement de la dénomination commerciale de « A.M FROID SOLUTION » par la nouvelle dénomination commerciale « A.M FROID CLIMATISATION ».

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de première instance de MOHAMMEDIA le 25/05/2023 sous le N° 1011.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de première instance de MOHAMMEDIA le 25/05/2023 sous le numéro 1135 du registre chronologique.
N° 3905/PA

SORAMO TRANS S.A.R.L AU

Transfert du siège social RC N° 25495

I - Selon la décision de l'associé unique de la société « SORAMO TRANS S.A.R.L AU » il a été Décidé en date du 27/03/2023 ce qui suit :

Le transfert du siège social de la société du « 244 LOT HOURIA 1 ETG 3 APPT 9 MOHAMMEDIA » à la nouvelle adresse « BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2 EME ETG BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA » comme nouveau siège social de la société « SORAMO TRANS SARL AU ».

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 24/05/2023 sous le N° 993.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de première instance de MOHAMMEDIA, le 24/05/2023 sous le numéro 1112 du registre chronologique.
N° 3906/PA

TOP TEAM RENT CONSTITUTION

RC N° :33081

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 01/03/2023 il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : TOP TEAM RENT
- Objet Social : AUTOMOBILES, LOUEUR DE VEHICULES - SANS CHAUFFEUR

- Siège social : ETG 1 HAY FATH NR 5 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA (M)

- Capital social : (500.000,00 dhs) divisé en (5000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
1/ Mr. ID BOUBKER HAMZA, ... 2500 PARTS
2/ Mr. ZRAIDI AZEDDINE, ... 2500 PARTS
En totalité... 5000 PARTS
- Durée : 99 ans.

GERANCE : Mr. ID BOUBKER HAMEZA gérant associé pour une durée illimitée, il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 23/05/2023 sous le N°981, RC N° 1099 du registre chronologique.
N° 3907/PA

ROYAUME DU MAROC Ministre de la Transition

Energétique et du Développement Durable
Département du Développement Durable
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE

PRINX09/LAB/2023

Le 23/06/2023 à 10h30min, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département du Développement Durable; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat, à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres sur offres de prix N°09/LAB/2023, relatif l'achat de fournitures pour matériel technique destiné aux analyses microbiologiques des eaux de baignade au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département du Développement Durable à Rabat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département du Développement Durable à Rabat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DHs (dix mille dirhams).

L'estimation est fixée à un montant de 564.000,00(Cinq cent soixante-quatre mille dirhams) DH TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

1. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
2. Soit les déposer, contre récépissé, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat;
3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de

passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 3908/PA

ROYAUME DU MAROC FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC

N°15/2023/AAT

Le Jeudi 22 Juin 2023 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la fourniture et la livraison de consommables pour la spécialité restauration du patrimoine de l'Académie des Arts Traditionnels de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les

conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2.500,00 (Deux Mille Cinq Cents) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est de Cent Quarante Quatre Mille Dirhams (144.000,00 DHS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis à Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 3909/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DRAA SARFELAIT
PROVINCE D'OUAZZAZATE
COMMUNE D'OUAZZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 17/DTI/2023

Le 22 Juin 2023 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la Salle des réunions de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'achèvement de construction de l'abattoir Communal d'Ouarzazate.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **220.000,00 Dhs (Deux cent vingt mille dirhams).**

Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

L'estimation des coûts des travaux établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **14.364.245,00 Dhs (Quatorze millions trois cent soixante quatre mille deux cent quarante six Dirhams) T.T.C.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent transmettre leurs offres par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

• La Visite de lieu aura lieu le **09 Juin 2023 à 10h**, la réunion aura lieu à la salle des réunions de la Commune de Ouarzazate.

• Dossier technique composé de :
✓ Pour les concurrents installés au Maroc

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics (Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Éau)
Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et la qualification exigée sont :

Qualification

Classe	2
Secteur	A Construction
Qualification	A2 (Travaux courants en béton armé pour bâtiment)

Pour les concurrents non installés au Maroc
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 3910/PA

Sport

Meeting international Mohammed VI d'athlétisme

Soufiane El Bakkali : *Le plan établi a bien marché*



L'athlète marocain Soufiane El Bakkali a affirmé avoir atteint son objectif de réaliser la Meilleure Performance Mondiale (MPM) de l'année du 3000 m steeple, soulignant que "le plan établi a bien marché".

"L'épreuve a connu l'utilisation, pour la première fois, du lièvre électronique, que j'ai pu dépasser par moments, avant de baisser de rythme dans les 50 derniers mètres", a déclaré le champion olympique et du monde en titre, qui a signé un

temps de 7:56.68, lors du meeting international Mohammed VI d'athlétisme, deuxième étape de la Ligue de Diamant, dimanche au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

"Parmi les causes qui m'ont em-

pêché de battre le record du monde, il y a l'abandon du lièvre de l'épreuve, qui n'était pas prêt physiquement", a-t-il regretté, relevant que le meeting international Mohammed VI d'athlétisme est devenu un rendez-vous incontournable,

d'autant plus qu'il est organisé avant les mondiaux, prévus en août prochain à Budapest.

El Bakkali a également fait savoir qu'il ambitionne de battre le record national du 3000 m steeple, détenu par l'athlète Brahim Boulami.

4 MPM de l'année et 6 records, un bilan remarquable pour la 14^{ème} édition

La 14^{ème} édition du meeting international Mohammed VI d'athlétisme, deuxième étape de la Ligue de Diamant, disputée dimanche au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, a tenu toutes ses promesses avec un bilan remarquable marqué par 4 Meilleures Performances Mondiales (MPM) de l'année, dont celle du Marocain Soufiane El Bakkali sur 3000 m steeple, ainsi que 6 records du meeting.

El Bakkali, champion olympique et du monde en titre, a fait d'une pierre deux coups en signant la Meilleure Performance Mondiale de l'année du 3000 m steeple et un nouveau record du meeting, avec un chrono de 7:56.68, devant l'Éthiopien Getnet Wale (8:05.15) et le Kényan Abraham Kibiwot (8:50.51).

Le même exploit a été réalisé par l'athlète éthiopienne Gudaf Tsegay sur le 1500 m qui, en s'imposant en 3:54.03, a établi un nouveau record du meeting, signant, par la même occasion, la MPM de l'année. Deux autres Éthiopiennes ont complété le podium. Il s'agit de Freweyni Hailu (3:57.65) arrivée deuxième et de sa compatriote Birke Haylom (3:57.66), troisième.

Dans le concours du saut en hauteur, l'Ukrainienne Yaroslava Mahuchikh a également réalisé la MPM de l'année et le record du meeting, avec un saut de



2.01 m. Elle a devancé sa compatriote Iryna Gerashchenko (1.91 m) et la Kazakhe Nadezhda Dubovitskaya (1.87 m).

En triple saut, la Cubaine Leyanis Perez Hernandez s'est illustrée avec la MPM de l'année, en s'imposant en 14.84 m, devant l'Ukrainienne Maryna Bekh-

Romanchuk (14.65 m) et la Jamaïcaine Shanieka Ricketts (14.53 m).

La course du 100 m, qui a été l'une des principales attractions du meeting, a été marquée par la victoire de l'Américain Fred Kerley en 9.94. Le champion du monde en titre a établi un nouveau re-

cord du meeting. L'ancienne marque (9.98) résistait depuis le 13 juillet 2018. Elle était détenue par l'Américain Christian Coleman.

Kerley a devancé le Sud-africain Akani Simbiné (9.99) et le Kényan Ferdinand Omanyala (10.05) dans une

épreuve marquée par l'absence de l'Italien Lamont Marcell Jacobs, champion olympique aux JO de Tokyo, pour blessure.

Sur 200 m, la Jamaïcaine Shericka Jackson s'est imposée avec un chrono de 21.98, établissant au passage un nouveau record du meeting et sa meilleure marque de la saison. La deuxième place est revenue à la Bahaméenne Anthonique Strachan (22.15), tandis que l'Américaine Tamar Davis (22.30) est arrivée troisième.

Un autre record du meeting a été réalisé dans le concours du 110 m haies par le Jamaïcain Rasheed Broadbell, avec un chrono de 13.08. L'Américain Grant Holloway (13.12) et l'autre Jamaïcain Hansle Parchment (13.24) ont complété le podium.

La 14^{ème} édition du meeting international Mohammed VI d'athlétisme, qui s'impose d'année en année comme un événement sportif d'envergure, a connu la participation d'une pléiade d'athlètes de renom au niveau mondial, dont des champions olympiques et du monde et des athlètes marocains expérimentés, qui ont illuminé le ciel de Rabat.

A noter que le meeting international Mohammed VI d'athlétisme est la seule étape de la Ligue de Diamant à se disputer dans un pays africain.

Challenge international SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan de cyclisme

Le coureur algérien Youcef Reguigi remporte la 3^{ème} étape



Le coureur cycliste algérien Youcef Reguigi a remporté, dimanche, la troisième étape de la 11^{ème} édition du Challenge

international SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, reliant Sefrou et Meknès via Imouzzzer Kandar, Ifrane, El Hajeb et Boufekrane, et

s'est adjugé le "Grand Prix de la Famille Royale".

Le coureur algérien a parcouru la distance de 122,7 km en

2h40min56 sec, devançant au sprint final les Marocains Salaheddine Marouini (Sidi Ali Unlock Team) et Ibrahim Essabahy (U23 Maroc).

La 4^{ème} place de ce tournoi, placé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, est revenue au cycliste slovaque Lukas Kubis, sociétaire de l'équipe Dukla Banska Bystrica.

Samedi, Lukas Kubis avait remporté la 2^{ème} étape (115 km) de cette compétition, organisée du 26 au 28 mai courant, et qui avait relié les villes de Fès et El-Hajeb via Sefrou et Ifrane, s'adjugeant le "Grand Prix SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan".

Il avait également dominé, vendredi, la première étape disputée entre Fès et Taza (120,5 km) via Ras Tbouada et Oued Amlil avec un chrono de 2h 46min 20 sec et gagné le "Grand Prix SM le Roi Mohammed VI".

La cérémonie de remise des prix a eu lieu en présence du gouverneur

de la préfecture de Meknès, Abdelghani Sebbar, du président de la région Fès-Meknès, Abdelouahed El Ansari, du président de la commune de Meknès, ainsi que des autorités locales et des élus.

Cette compétition internationale a connu la participation de coureurs cyclistes représentant l'Europe, l'Afrique, l'Asie, outre des équipes continentales issues des pays suivants : la France, la Grande-Bretagne, la Slovaquie, les Pays-Bas, le Sénégal, l'Algérie, l'Irak, l'Égypte et le Maroc.

Le Royaume a été représenté par trois sélections, en l'occurrence l'équipe nationale A, la sélection marocaine espoirs et celle des moins de 23 ans, aux côtés de la sélection du Sahara marocain.

Inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale, cette compétition a également connu la participation de l'équipe continentale Sidi Ali-Unlock, qui comprend des coureurs de différentes nationalités.

Hakimi dans l'équipe-type de la saison 2022-2023 de Ligue 1



Le défenseur international marocain Achraf Hakimi figure dans l'équipe type de la saison 2022-2023 de Ligue 1, qui a été dévoilée, dimanche soir, lors de la cérémonie des Trophées de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) à Paris.

Hakimi (PSG) a été retenu aux côtés de Lionel Messi (PSG), Kylian Mbappé (PSG), Brice Samba (RC Lens), Kevin Danso (RC Lens), Chancel Mbemba (OM), Nuno Mendes (PSG), Seko Fofana (RC Lens), Va-

lentin Rongier (OM), Khephren Thuram (OGC Nice) et Loïs Openda (RC Lens).

Mbappé a été élu meilleur joueur de Ligue 1. Le Lenois Franck Haise a été récompensé comme meilleur entraîneur de la saison.

Traditionnel rendez-vous de fin de saison, les Trophées UNFP (syndicat français des joueurs professionnels) récompensent notamment les meilleurs joueurs et la meilleure joueuse de Ligue 1, Ligue 2 et de la première division féminine.

Championnat national de rugby

Le Mouloudia Club d'Oujda s'adjuge le titre

Le Mouloudia Club d'Oujda (MCO), a été sacré champion du Maroc pour la saison sportive 2022-2023, après avoir remporté son dernier match du championnat national face au Racing Universitaire de Casablanca (RUC) sur le score de 12 à 0, dimanche au Stade Municipal de Taza.

Le MCO et le RUC se sont qualifiés pour la finale du championnat national (division d'excellente) après avoir occupé la tête du championnat national

(nord et sud).

Grâce à cette victoire, le Mouloudia d'Oujda confirme sa domination sur les différents championnats nationaux de rugby, avec plus de 50 titres entre championnats et Coupes du Trône, en attendant les finales de la Coupe du Trône de cette saison et du Championnat national de rugby à VII.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information en continu "M24", le président de la Fédération Royale marocaine de rugby, Hicham

Oubaja, a indiqué cette finale reflète le niveau de développement que connaît cette discipline au Maroc, souhaitant que cette évolution se répercute sur le niveau des équipes nationales.

Pour sa part, le capitaine du MCO, Yassine Boujouala, a relevé que ce sacre est le fruit d'un travail acharné tout au long de la saison marquée par une compétition intense entre les différents clubs, ajoutant que son équipe a gagné cette finale grâce à sa grande expérience et à l'efficacité de ses joueurs.

L'édition 2023 du «High Atals Ultras Ultra-Trail» à Ouirgane et Imlil

L'édition 2023 du High Atals Ultra-Trail (HAUT 2023) aura lieu les 3 et 4 juin prochain, dans la province d'Al Haouz, avec la participation de plus de 500 ultra traillleurs, traillleurs et randonneurs représentant 15 pays.

Organisé par l'Association "Espoir pour le sport et développement durable", ce rassemblement de sportifs, amateurs, coureurs, randonneurs et marcheurs amoureux du sport en pleine nature et l'éco-tourisme sportif, revient pour une nouvelle édition et de nouvelles expériences inédites à Ouirgane et Imlil (province d'Al Haouz), région nichée au cœur des montagnes du Haut Atlas, et offrant des paysages époustoufflants entre vallées verdoyantes et sommets majestueux, indique un communiqué des organisateurs.

Pour cette édition, cinq distances ont été programmées, à savoir 120 km, 80 km, 42 km, 21 km et 10 km, soit au total



de 270 km, précise la même source.

Les organisateurs ont tracé les meilleurs circuits du parc national de Toubkal pour offrir aux passionnés du Trail Running une expérience inédite 100% Made in Morocco pour découvrir la beauté du Haut Atlas.

Au programme de cette course conciliant sport, tourisme, protection de l'environnement et développement du-

rable figurent aussi plusieurs actions solidaires et environnementales. Il s'agit d'une "course solidaire (Kids Trail) pour 100 enfants de la région", de la rénovation d'une école primaire et d'une opération de nettoyage des différents villages et parcours de la course.

A rappeler que le départ de ce trail sera donné le 3 juin prochain au centre du village d'Imlil.

Une étude montre des préjugés raciaux plus forts chez les personnes blanches

Tous les êtres humains appartiennent à la même espèce, Homo sapiens. Peu de personnes nieraient ce fait. Mais il existe un fossé entre ce que les gens disent tenir pour vrai et ce qu'ils croient au fond d'eux, selon une nouvelle étude publiée lundi dans la revue scientifique PNAS.

Une équipe de chercheurs des universités Harvard et Tufts a récolté les données de plus de 60.000 personnes ayant participé à plusieurs expériences testant leurs préjugés.

Lorsqu'ils étaient explicitement interrogés sur le sujet, la vaste majorité d'entre eux a dit considérer que les personnes blanches comme non blanches étaient toutes des êtres humains.

Mais en utilisant un test permettant de déceler des préjugés implicites, les participants blancs ont associé de façon plus systématique des attributs humains -- plutôt qu'animaux -- avec leur propre groupe ethnique.

Les participants noirs, asiatiques, et hispaniques ne présentaient pas une telle préférence: ils associaient de

façon égale leur propre groupe et les personnes blanches avec des attributs humains.

"La chose à retenir pour moi est que nous sommes toujours confrontés, sous des formes nouvelles, à des idées qui existent depuis plusieurs siècles", a déclaré à l'AFP Kirsten Morehouse, chercheuse à Harvard.

A travers l'Histoire, la déshumanisation des autres groupes ethniques a été utilisée comme prétexte pour les traiter différemment -- parfois jusqu'au génocide.

L'étude repose sur un test appelé "d'association implicite", développé pour la première fois à la fin des années 1990, et très utilisé depuis.

Réalisé sur un ordinateur, il teste la force des associations entre des attributs connotés de façon positive ou négative, et deux concepts -- par exemple, des personnes noires ou blanches, ou bien hétérosexuelles ou homosexuelles.

L'idée est que les associations réalisées plus rapidement sont davantage ancrées dans l'esprit que celles réalisées plus lentement.



Ce type de test, selon les chercheurs, peut ainsi révéler des préjugés dont les gens n'ont pas réellement conscience.

Au total, 61% des participants blancs associaient avec plus de facilité des personnes blanches avec des mots liés aux humains ("personne",

"homme", "humanité"...), et les personnes noires avec des mots liés aux animaux ("créature", "bête"...).

Cette proportion grimpeait même à 69% lorsque des personnes blanches devaient comparer leur propre groupe avec des personnes asiatiques, ou hispaniques.

Les résultats étaient similaires pour tous les âges, les niveaux d'éducation et les religions. Mais les personnes conservatrices et les hommes avaient tendance à davantage faire cette association entre "Blancs" et "humains".

Les personnes non-blanches ne présentaient elles pas de biais favorisant leur groupe comparé aux personnes blanches.

Mais elles avaient tendance à davantage associer les personnes blanches à des attributs humains, par rapport à un autre groupe ethnique minoritaire (différent du leur).

Selon la chercheuse, ces résultats peuvent être expliqués par la position de domination économique et sociale des personnes blanches aux États-Unis -- où se trouvaient 85% des participants à l'étude (8,5% étaient d'Europe occidentale).

Même si les résultats de tels tests peuvent être expliqués par la position de domination économique et sociale des personnes blanches aux États-Unis -- où se trouvaient 85% des participants à l'étude (8,5% étaient d'Europe occidentale).

Recettes

Spaghetti aux boulettes de veau à la sauce napolitaine



Ingrédients :

- 500g de spaghetti
- 500g de veau hachée
- un oignon râpé
- 1œuf
- 100g de parmesan râpé
- Persil ciselé
- Sel, Poivre
- Paprika
- Épices pour kefta (Boulettes de viande hachées)
- Huile pour frire
- Sauce napolitaine:
- 1kg de tomates mûres
- Un oignon
- 2 gousses d'ail
- Une branche de céleri
- Une branche de Thym
- Une carotte râpée
- Persil ciselé
- Sel et Poivre
- Un morceau de sucre
- Une cas d'Origan séché
- 1càs d'huile d'olive
- 1càs de concentré de tomates

Préparation :

Commencez par laver et peler les tomates. Découpez les tomates, l'oignon, la carotte et le céleri. Mettez-les dans une sauteuse, sans eau, ajouter l'ail écrasé, saler et poivrer. Porter à ébullition, réduire le feu, couvrir et laisser mijoter 30 minutes.

Mixer longuement pour lisser la préparation. Versez un filet d'huile d'olive, ajoutez le concentré de tomates, le persil, l'Origan, le Thym et le morceau de sucre. Continuez la cuisson pendant 15 minutes.

Épicer la viande avec du sel, Poivre, Paprika, épices pour kefta, ajouter l'oignon, l'œuf, le fromage et le persil. Mélangez bien.

Formez des boulettes de viande hachée et faites dorer dans une poêle antiadhésive avec un peu d'huile.

Cuire les spaghetti dans l'eau bouillante salée. Égouttez.

Mettez les pâtes dans des assiettes creuses, ajoutez les boulettes et nappez de sauce napolitaine.

Servir chaud.

Bonne dégustation

Deux milliards de personnes pourraient être exposées à une chaleur dangereuse d'ici 2100

Les politiques actuellement en place pour limiter le réchauffement climatique vont exposer plus d'un cinquième de l'humanité à des chaleurs extrêmes et potentiellement mortelles d'ici la fin du siècle, mettent en garde des chercheurs dans une étude lundi.

La température à la surface de la Terre est sur le chemin d'une augmentation de 2,7°C d'ici 2100 par rapport à l'ère pré-industrielle, ce qui devrait pousser plus de 2 milliards de personnes - soit 22% de la population mondiale à cette échéance - hors de la zone de confort climatique qui a permis à l'humanité de se développer pendant des millénaires, selon cette étude parue dans Nature Sustainability.

L'Inde (600 millions), le Nigeria (300 millions) ou l'Indonésie (100 millions) sont les pays comptant le plus grand nombre de personnes qui pourraient être confrontées à une chaleur mortelle dans ce scénario.

"Cela représente un remodelage profond de l'habitabilité de la surface de la planète et cela pourrait conduire potentiellement à une réorganisation à grande échelle des endroits où les gens vivent", souligne Tim Lenton, de l'université britannique d'Exeter, auteur principal de l'étude.

Mais en limitant le réchauffement à 1,5°C, l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015, le nombre

de personnes exposées à ces risques serait réduit à moins d'un demi-million de personnes.

Le monde connaît déjà un réchauffement proche de 1,2°C sous l'effet de l'activité humaine, notamment l'utilisation des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz), avec un cortège de catastrophes: canicules, sécheresses, feux de forêt...

"Les coûts du changement climatique sont souvent exprimés en termes financiers mais notre étude souligne le coût humain phénoménal de l'échec à s'attaquer à l'urgence climatique", indique Tim Lenton.

"Pour chaque réchauffement de 0,1°C au-dessus des niveaux actuels, ce sont 140 millions de personnes

supplémentaires qui seront exposées à une chaleur dangereuse", souligne-t-il.

Le seuil de "chaleur dangereuse" a été fixé dans l'étude à 29°C de température annuelle moyenne. Historiquement, les communautés humaines ont été les plus denses autour de températures moyennes de 13°C (dans les zones tempérées) et dans une moindre mesure de 27°C (dans des climats plus tropicaux).

Les risques sont accentués dans les régions le long de l'équateur terrestre: le climat peut y être mortel à des températures plus basses qu'ailleurs en raison de l'humidité, qui empêche le corps humain de se rafraîchir par la transpiration.

